Edition d'Alger - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE

www.lesoirdalgerie.com

Quotidien indépendant

REFUS DE VISA AUX ALGÉRIENS

Le consul de France assume et justifie

PAGE 4

KIDNAPPINGS EN KABYLIE

LA SÉRIE NOIRE

PAGE 3

LE RCD EXPLIQUE SON REJET DES TROIS PROJETS DE LOI

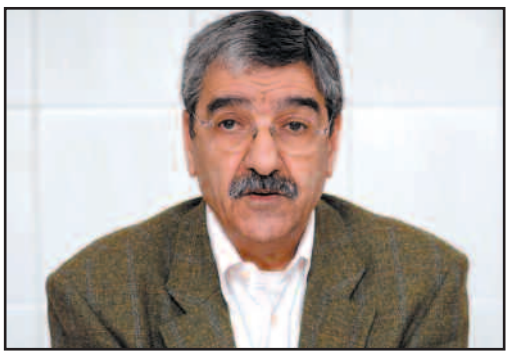

«C'est de l'aventurisme en matière de gouvernance»

PAGE 4

CONSTRUCTION DES MOSQUÉES

La fin de l'anarchie ?

PAGE 5

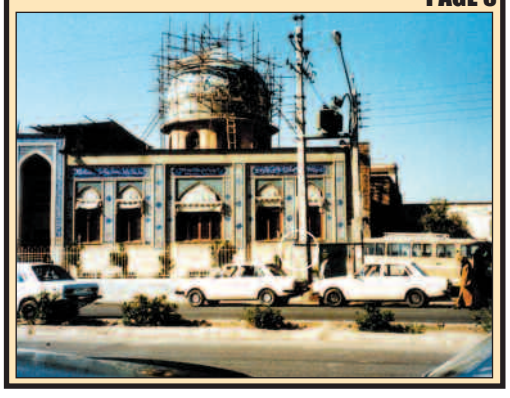

DU 01 AU 15 JUILLET
SEULEMENT 60 SYMBOL
AU PRIX CHOC DE 708 000 DA*
SOIT UNE REMISE DE 150 000 DA
SYMBOL
BBDO IMPACT
www.renault.dz
2 ANS DE GARANTIE
DU 100 000KM
(*) PRIX EN TTC SANS TAXE VÉHICULES NEUFS.
DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT ALGÉRIE
RENAULT

PERISCOOP

Soirperiscoop@yahoo.fr

Mardi 13 juillet 2010 - Page 2

Quand les salles des fêtes «se jouent» des scellés

Suite à des plaintes de riverains, les autorités compétentes ont pris, il y a une dizaine de jours, la décision de fermer une salle des fêtes mitoyenne de la clinique Abderrahmani à Bir-Mourad-Raïs (Alger), et des scellés ont même été apposés à l'entrée principale de la salle. Ce qui, manifestement, n'a pas dissuadé son propriétaire qui, sans se démonter, a repris ses activités quelques jours après, en faisant accéder les clients à la salle par une issue de secours que les policiers n'avaient pas scellée.

Vers le déblocage de l'Afis

La Direction générale de la Sûreté nationale serait sur le point de rouvrir le dossier du système d'identification des empreintes digitales.

Ce système, connu sous le nom d'Afis criminel, connaît un blocage depuis plusieurs années.

Lancé en 2005, le processus d'attribution du marché n'a jamais pu être mené à terme.

Des grossistes hors-la-loi

Les tentatives de l'Association de producteurs de boissons d'instaurer un label qualité se heurtent à la mauvaise volonté des revendeurs qui ne respectent pas les conditions de stockage en exposant les bouteilles au soleil.

Le pire, c'est qu'en l'absence de traçabilité fiable, c'est la responsabilité juridique du fabricant qui est engagée.

Une photo sans Belkhadem

Sur la photo de famille représentant Bouteflika avec le nouveau gouvernement d'Ouyahia, une absence de marque et pas des moindres : celle de Abdelaziz Belkhadem. Le ministre d'Etat, représentant personnel du président, s'était déjà fait remarquer par ses absences répétées à toutes les réunions du gouvernement depuis fin mai dernier.

Un jour, un sondage

Pensez-vous que le Mondial 2010 qui vient de s'achever a été d'un bon niveau technique ?

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ sans opinion

Résultats d'hier

Pensez-vous que les inquiétudes exprimées par les collectifs de défense de Ali Tounsi et Chouaïb Oultache sur le déroulement de la procédure judiciaire sont justifiées ?

OUI : 66,82%
NON : 20,07%
SANS OPINION : 12,48%

Déposez votre réponse sur le site du *Soir d'Algérie*
www.lesoirdalgerie.com

Le Soir d'Algérie

Edité par la SARL
SIEGE :
DIRECTION-RÉDACTION :
Fax : 021 67.06.76

ADMINISTRATION :
Fax : 021 67.06.56
1, Rue Bachir Attar
Place du 1er-Mai - Alger -
Tél. :
021 67.06.58 - 021 67.06.51

COMPTES BANCAIRES :
CPA : Agence
Hassiba Ben Bouali
N°116.400.11336/2
BNA : Agence «G»

Hussein-Dey
N° 611.313.335.31
CCP : N° 14653.59
Registre du commerce :
RC N° 0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :
Maâmar FARAH
Djamel SAÏFI
Fouad BOUGHANEM
Zoubir M. SOUISSI
Mohamed BEDERINA
GÉRANT-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Fouad BOUGHANEM
DIRECTEUR DE LA REDACTION
Nacer BELHADJOUDJA
P.A.O. : *«Le Soir»*

PUBLICITÉ
Le Soir : SIEGE -
Fax : 021 67.06.75

BUREAUX REGIONAUX :
BOUMERDES
«Résidence Badi», bt 3, 2e étage,
RN n° 24, Boumerdès-ville
Tél./fax : (024) 81 64 18
Email : lesoir_boumerdes@yahoo.fr
ANNABA
19, rue du CNRA
(Cours de la Révolution)
Tél. : 038 86.54.22
Fax : 038 86.61.76

BLIDA
103, Avenue Ben-Boulaïd Blida
Tél./Fax : 025 40.10.10 -
Tél. : 025 40.20.20
CONSTANTINE
9, rue Bouderbala
(ex, rue petit), Constantine
Tél. : 031 92.34.23
Fax : 031 92.34.22
ORAN
3, rue Kerras Aoued.
Tél. : 041 33.23.95
SÉTIF
Rue du Fida, centre commercial Zedioui
1re étage, Sétif.
Tél. : 036 91 48 59
Fax : 036 84 18 37
TIZI-OUZOU
Bt Bleu,cage C
(à côté de la CNEP)
2e étage, gauche
Tél. : 026 22.87.04
Fax : 026 22.87.01
MASCARA
Rue Senouci Habib
Maison de la presse.
Tél./Fax : 045 80.28.43
TLEMCEN
Cité R'hiba Bt n°2 RDC.
Tél. : 043 27.30.61 /
Fax : 043 27.30.82
BOUIRA
Gare Routière. Lot N°1.
3e étage - Tél. : 026 94 29 19
E-Mail : lesoirbouira@hotmail.com
BATNA
5, rue des Aurès - Batna
Tél./Fax : 033.80.24.20
BÉJAÏA
19, rue Larbi Ben-M'hidi
(rue Piétonnière),
Béjaïa-ville 06000
Tél. : 034 21.14.51
Fax : 034 21.18.60
BORDJ-BOU-ARRERIDJ
2, rue Cherifi Mohamed
(près du cinéma Vox)
Tél./Fax : (035) 68-10-52

IMPRESSION
Centre : S.I.A Alger
Est : S.I.E Constantine
Ouest : S.I.O Oran

DIFFUSION
Est : *Sodi-Presse*
Centre : *Le Soir*
Ouest : *KDPO*

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL

fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne :

«Il (son journal, ndlr) combattra toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploiteurs du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

KIDNAPPINGS EN KABYLIE

La série noire

La mobilisation citoyenne qui s'est manifestée pour la troisième fois en Kabylie et a permis la libération du jeune entrepreneur de Fréha pourra-t-elle, à elle seule, mettre un terme à un business lucratif pour les ravisseurs qui ont ainsi trouvé un moyen rapide et sans risque de s'enrichir ? Le rapt de I. Lounès sera-t-il le dernier de cette longue liste des kidnappings qui ont pris tous les contours d'une série noire ?

«Inauguré» en 2006, le phénomène des rapts en série dépasse la soixantaine pour la seule wilaya de Tizi-Ouzou, selon le décompte établi par les journaux.

Attribués aux groupes islamistes activant en Kabylie, les kidnappings sont devenus un business lucratif pour ces derniers.

Une enquête effectuée dans la région de Boumerdès, et rendue publique il y a quelques mois par le quotidien *Liberté,* a établi que l'enrichissement soudain et apparent de certaines familles de Boumerdès est lié à l'activité terroriste de certains de leurs membres, dont l'argent issu du racket puis du kidnapping est blanchi dans le foncier ou le commerce.

Pour les terroristes, le kidnapping constitue un mode opératoire moins risqué pour extorquer des fonds afin de financer les maquis ou, tout simplement, de s'enrichir.

En effet, il est plus aisé pour les terroristes de s'en prendre à un commerçant ou un entrepreneur et demander des sommes d'argent qui se chiffrent à des centaines de millions aux parents de l'otage que d'organiser des attaques à main armée contre des bureaux de poste ou des banques.

Des opérations devenues risquées et rapportant moins en termes de butin, en raison des mesures sécuritaires et organisationnelles prises par les pouvoirs publics pour prévenir ce genre de crime, observé depuis le début de la décennie en cours.

Etant rarement élucidés et leurs auteurs restant souvent non identifiés et impunis, les kidnappings ont fini par attirer d'autres adeptes, qui se recrutent dans le milieu du banditisme, dont la collusion crapuleuse avec le terrorisme n'est pas à écarter.

Mais ce qui inquiète le plus, c'est la récurrence de ces crimes qui restent souvent impunis ou non élucidés. Qui sera la prochaine victime, se demande-t-on, incrédule, ici ?

Si la mobilisation citoyenne et la solidarité qui ont suivi à Iflissen puis à Boghni et récemment à Fréha les rapts à répétition peuvent constituer un moyen de pression sur les ravisseurs pour les amener à mettre fin à leur business, il reste que l'inquiétude demeure vivace parmi la frange de la population ciblée.

D'autant plus que les services de sécurité, qui n'ont jamais entrepris d'opérations de libération d'otages, tardent à trouver la parade pour endiguer ce phénomène sur lequel l'opinion est peu ou mal informée.

Photo : DR

L'inquiétude est grande chez la population.

Un phénomène en expansion depuis la fin de l'année 2005

Devenue une plaque tournante de l'activité terroriste du GSPC depuis le début de la décennie en cours, la wilaya de Tizi-Ouzou fait face depuis la fin de l'année 2005 au phénomène des kidnappings.

Après les rackets des citoyens dans les faux barrages et les attaques à main armée contre les banques et les bureaux de poste, pour amasser les fonds nécessaires au financement des maquis ou, tout simplement, à leur enrichissement personnel, les islamistes du GSPC opèrent maintenant par un autre moyen : les enlèvements de commerçants et d'entrepreneurs.

Depuis la fin de l'année 2005, ce sont plus d'une cinquantaine d'enlèvements (53 plus exactement, selon le décompte effectué par les journaux) qui ont été recensés à travers la wilaya de Tizi-Ouzou.

Les localités de Maâtkas, Boghni et Ouacif, situées dans le versant sud de la région, sont les plus touchées par ce phénomène. A elle seule, la daïra de Maâtkas a enregistré 9 cas d'enlèvements de commerçants, qui se sont soldés par le versement de fortes rançons en échange de la libération des otages.

Les communes du littoral, dans la daïra de Tigzirt, figurent dans ce triste palmarès. Si à Fréha, il y a un peu plus de quarante-huit heures, et avant, à Iflissen puis à Boghni, la sortie de la population dans la rue pour crier son ras-le-bol de la persistance de tels actes criminels ciblant les plus nantis et se déroulant avec une facilité déconcertante a obligé les ravisseurs à libérer leurs otages, la remise en liberté de toutes les autres personnes enlevées n'a été possible qu'après le paiement de fortes rançons. Un seul rapt a été déjoué grâce à l'intervention de la police, celui ayant ciblé le propriétaire d'une station-service à Draâ-Ben-Khedda, vers la fin de l'année 2009. L'opération a été avortée grâce à l'intervention des éléments de la BMPJ. Conséquence de cette situation, l'activité économique a été négativement impactée.

De nombreux investisseurs ont préféré délocaliser leur activité, tandis que d'autres ont dû consentir de forts investissements pour la sécurisation de leurs outils de production.

En l'absence de communication officielle, les médias sont réduits à conjecturer pour informer les citoyens sur les tenants et les aboutissants de ces affaires sur lesquelles les autorités judiciaires ou sécuritaires ne se sentent nullement en devoir de communiquer.

S. A. M.

REFUS DE VISA AUX ALGÉRIENS

Le consul de France assume et justifie

Le consul général de France à Alger assume pleinement le fait que le taux de refus des visas aux Algériens soit élevé. Il le justifie par le risque de détournement de l'objet du visa.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - En poste depuis tout juste une semaine, Michel Dejaegher réagissait hier au rapport de la Cimade qui révélait que le refus des visas était trop fréquent. Sans démentir les statistiques fournies par la Cimade, le consul général de France a tenté d'en expliquer les raisons.

«En effet, le taux moyen des refus pour l'ensemble des nationalités et des consulats français tourne autour de 10 % : il était de 10,84 % en 2009. A Alger, en 2006, il était de 43,98 %. En 2009, il est tombé à 29,68 %, donc en dessous des 30 %.

En mai 2010, il est passé à 27,07 %», dit-il reconnaissant que «ce taux reste élevé en raison du risque de détournement de l'objet du visa soit pour rester illégalement en France, soit pour profiter indûment de prestations médicales.

Ce risque n'est pas théorique. Chaque jour, des préfectures prennent contact avec le consulat pour signaler le dépôt d'une demande de titre de séjour par des ressortissants algériens auxquels le consulat avait délivré un visa pour une courte visite familiale.

Chaque semaine, les hôpitaux nous signalent des impayés.

Ce point a été évoqué lors des négociations récentes de l'accord bilatéral sur la sécurité sociale. Le consulat doit en tenir compte dans son appréciation des risques de fraude».

Préférant positiver, Michel Dejaegher évoque le pourcentage élevé de visas de circulation obtenus par les Algériens : en 2009, il était de 31,98 % à Alger.

Quelles sont les personnes qui ont le moins de chances d'obtenir un visa ? Il s'agit des personnes se déplaçant pour faire du tourisme ou en visite privée à un membre de la famille ou des amis.

En somme, pour obtenir un visa, il vaut mieux être un fonctionnaire en mission ou un homme d'affaires. Les décisions sont-elles arbitraires ? Non, répond le consul qui affirme que «le traitement d'une demande de visa n'est pas arbitraire.

Le consulat appliquait jusqu'au 5 avril 2010 les instructions communes consulaires des Etats Schengen. Depuis cette date, il applique le code communautaire des visas». Il s'agit de normes permettant de vérifier que non seulement l'ensemble de la démarche a été respecté lors de l'introduction de la demande mais qu'elle repose également sur l'appréciation du risque.

Épinglé car ne motivant jamais le refus d'un visa, le consulat d'Alger par la voix du consul général affirme que «la motivation est une activité lourde, qui prend donc du temps.

En tout état de cause, le code communautaire des visas, négocié pour l'essentiel sous présidence française en 2008 et adopté avec l'accord de la France en 2009, prévoit la communication du motif de refus à compter du 5 avril 2011 et le consulat s'y prépare. Nous allons veiller à ce que cette nouvelle disposition n'ait pas d'impact négatif sur les délais de traitement».

Interrogé sur le fait que les frais de visas ne soient pas remboursés au demandeur débouté, le consul général répond qu'il s'agit là d'une décision européenne visant à éviter la multiplication des demandes.

Il affirme, cependant, que «cet argent ne reste pas au consulat. Il est reversé au Trésor public».

N. I.

LE RCD EXPLIQUE SON REJET DES TROIS PROJETS DE LOI

«C'est de l'aventurisme en matière de gouvernance»

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a décidé de voter contre les trois projets de loi proposés hier à l'approbation de l'APN.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Une décision longuement expliquée par le groupe parlementaire du RCD, rendu publique hier, et signée par son président Athmane Mazouz.

«Mise en berne pendant de longs mois, l'institution parlementaire, qui n'arrive toujours pas à se soustraire des luttes claniques qui ont paralysé l'Etat et ses différents démembrements, propose, à la hussarde, l'adoption de trois projets de loi où l'hypocrisie idéologique occulte les questions de développement et d'intérêt national.»

Il s'agit, pour rappel, d'un projet de loi sur le foncier agricole et de deux autres régissant les pratiques commerciales. «Concernant le projet de loi sur le foncier (...) la démarche des responsables du secteur, embrigadée dans la culture rentière, s'accroche au dogme et persiste à transformer le pays en un champ de ruine avec un patrimoine foncier sous-exploité, où deux millions d'hectares irrigables sont en friche, après avoir été un immense verger qui a permis, longtemps à l'Alger d'exporter (...)» Pour le RCD, ce projet de loi, tel que proposé, favorisera, à terme, la spéculation et la corruption.

Photo : Samir Sid

Le parti de Saïd Sadi dénonce le recours excessif aux ordonnances.

«S'agissant (en second lieu) des projets de loi liés aux pratiques commerciales et à la concurrence, force est de rappeler que les deux projets viennent pour modifier des ordonnances, preuve de l'abus, et de l'imprévoyance de l'exécutif en vue d'évacuer du débat public des questions d'intérêt national.»

Rappelant par ailleurs que le RCD a de tout temps dénoncé le recours excessif aux ordonnances, le rédacteur du communiqué estime que «les textes ainsi proposés indiquent la fuite en avant et l'aventurisme en matière de gouvernance», chez le gouvernement.

«Pour toutes ces raisons, conclut-il, le groupe parlementaire du RCD a décidé de voter contre ces trois projets de loi».

K. A.

LA LOI SUR L'EXPLOITATION DES TERRES AGRICOLES ADOPTÉE PAR L'APN

Pas de privilèges pour la famille révolutionnaire

L'Assemblée populaire nationale a adopté, hier, le projet de loi fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat. Introduit par un député du FLN, un amendement octroyant la priorité à la concession aux moudjahidine et ayants droit a été rejeté par l'Assemblée.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Le projet de loi fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat a été adopté, hier, par les élus de la Chambre basse du Parlement. L'ensemble des députés de l'Alliance présidentielle ont voté pour, les indépendants se sont abstenus tandis que les élus du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ont voté contre ce texte. Pourtant, ces dernières semaines, les principaux adversaires de ce projet de loi élaboré par le département de l'agriculture et du développement rural se comptaient essentiellement parmi les élus du Front de libération nationale (FLN).

Une fronde qu'a tenté de mener Mohamed Alioui, secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) qui occupe également le poste de président de la Commission de la défense nationale de l'Assemblée.

Ce dernier a dénoncé certaines mesures prévues par cette loi, notamment celle qui limite la durée de la concession à 40 ans.

Cependant, hier, lors de la procédure d'adoption des amendements proposés par les députés, c'est une tout autre problématique qui a ressurgi : quels privilèges accorder à la famille révolutionnaire ?

Mohamed Kamel Rezgui, député FLN d'Oum-El-Bouaghi, a tenté de réparer ce qu'il considère être un «oubli fâcheux», le législateur n'ayant prévu aucune facilitation pour permettre aux moudjahidine et aux ayants droit d'accéder en priorité à la concession des terres agricoles. Pour cela, le parlementaire a proposé un amendement de l'article 16 en se basant sur une disposition de la loi relative au chahid et au moudjahid qui prévoit un certain nombre de privilèges dans le domaine agricole.

La commission permanente de l'agriculture, de la pêche et de la protection végétale a émis, toutefois, un avis contraire à celui de Mohamed Kamel Rezgui.

L'hémicycle s'échauffe durant quelques minutes. Le Front de libération nationale est divisé en deux. Pour trancher la question, Abdelaziz Ziari décide de proposer à adoption un autre amendement élaboré par la commission de l'agriculture. Résultat : 58 pour, 44 contre et 17 abstentions.

La famille révolutionnaire ne décrochera aucun privilège particulier pour accéder à la concession des terres agricoles.

Et en définitive, les députés du FLN, y compris Alioui et Rezgui, adopteront à l'unanimité le projet fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat.

T. H.

ORAN

Second report du procès des 11 cadres de Sonatrach

Pour la seconde fois consécutive, l'affaire dite des 11 cadres de Sonatrach Aval a vu un nouveau report décidé par le magistrat près le tribunal de la cité Djamel. En effet, un précédent report avait été décidé le 28 juin dernier pour cause d'absence de certains témoins.

Hier, il semble que ce soit toujours pour les mêmes raisons que l'affaire n'a pas été traitée. Pour rappel, cette affaire a éclaté au mois de mars dernier avec l'audition de 11 cadres de Sonatrach Aval dont le siège se trouve à Oran. Ces derniers avaient été entendus par un magistrat instructeur dans le cadre d'un dossier ayant trait à une affaire de «passation de marché non conforme à la réglementation et abus d'autorité».

Le marché en question concernait des approvisionnements en fourniture de bureaux et autres, le tout ayant causé, selon les premiers éléments de l'enquête, un préjudice financier de deux milliards de centimes. Sur les 11 cadres impliqués, 5 sont toujours sous mandat de dépôt, les autres ayant bénéficié de la liberté provisoire en attendant d'être jugés. C'est la date du 25 juillet qui a été retenue pour la prochaine audition.

Fayçal M.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le contrôle préalable des dépenses engagées aux budgets des communes en débat à Béjaïa

La mise en œuvre du contrôle des dépenses engagées, applicables aux budgets communaux, a été le thème central d'un séminaire régional organisé à Béjaïa samedi dernier. Initiée conjointement par le ministère des Finances et le ministère de l'Intérieur, cette rencontre a regroupé les trésoriers et les secrétaires généraux des communes des wilayas de Béjaïa, Bordj-Bou-Arréridj, Jijel et Mila.

Intervenant à l'ouverture des travaux du séminaire, le wali de Béjaïa, Ali Bedrici, a rappelé à l'assistance l'effort budgétaire «conséquent» de l'Etat envers les communes à travers les programmes de développement alloués annuellement. Le représentant du ministère des Finances, Faïd Abdelaziz, et celui du ministère de l'Intérieur, Assam Amar, ont, dans leurs communications devant les représentants des communes, développé des thèmes portant sur les dispositions législatives et réglementaires en matière de finances locales, les critères d'affectation des ressources budgétaires aux PCD et les grands projets d'équipement public de l'Etat.

Les deux conférenciers se sont également étalés sur la question de l'assainissement des opérations inscrites à la nomenclature des investissements publics de l'Etat.L'exécution des opérations budgétaires, financières et comptables de l'Etat joue un rôle déterminant dans l'économie nationale. La réalisation de ces opérations fait intervenir deux agents de l'Etat, que la loi a défini sous les termes d'ordonnateur et de comptable.

Les attributions dévolues à ces deux agents sont souvent très complexes et exigent une maîtrise parfaite des procédures en vigueur et une rigueur sans faille dans la mise en œuvre de ces dernières.

Mais dans la pratique, il est souvent constaté des divergences d'interprétation de la part de ces deux agents dans l'exercice de leurs fonctions respectives, se traduisant souvent par des conflits préjudiciables à la bonne gestion des deniers de l'Etat et nécessitant, dans certains cas, l'arbitrage des administrations centrales de tutelle concernées. C'est ce qu'ont souligné dans leurs interventions les deux conférenciers .

Enfin, il convient de noter qu'un manuel élaboré par le ministère des Finances dresse un rappel de l'ensemble des règles et procédures de gestion des opérations financières et comptables de l'Etat, et ce dans le but de permettre une compréhension générale et cohérente des mécanismes et des instruments liés à la gestion des deniers publics.

A. Kersani

CONSTRUCTION DES MOSQUÉES

La fin de l'anarchie ?

Un nouveau cahier des charges fixant les normes de construction de mosquées vient d'être élaboré par le ministère des Affaires religieuses, en collaboration avec le département ministériel des finances.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Intervenant hier à l'occasion d'une journée d'étude portant sur l'élaboration d'un modèle unifié de réalisation des infrastructures religieuses dans le pays, le directeur des moyens généraux auprès du ministère des Affaires religieuses, Mohamed Oukabdane, a fait savoir que ce nouveau projet sera prochainement soumis au gouvernement pour approbation.

Le nouveau cahier des charges porte surtout sur les modifications du décret exécutif 91-81 du 23 mars 1991 régissant la construction de mosquées et d'écoles coraniques.

Ainsi, ces nouveaux amendements fixeront les conditions d'octroi des licences pour la construction de mosquées, exigeant des associations religieuses disposant d'un agrément de tenir compte du caractère architectural de chaque région et de prévoir dans chaque mosquée plusieurs installations, dont notamment une salle de prière, un mihrâb, un minaret, une salle d'ablutions, un espace réservé à l'enseignement du Coran et deux appartements pour l'imam et le muezzin. Pour cette dernière option, qui n'est pas un fait nouveau mais qui n'était tout simplement pas appliquée, cela évitera, explique Mohamed Oukabdane, les absences et les retards répétitifs des imams et des muezzins aux prières.

Enfin, ce responsable a révélé que le gouvernement a alloué, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, un budget de 100 millions de dinars pour la réalisation de ce nouveau projet. Il est également prévu, a affirmé ce dernier, la construction durant les cinq prochaines années de 3 000 mosquées en plus des 15 000 que compte actuellement l'Algérie.

M. M.

Photo : DR

Le respect du caractère architectural est impératif.

RÉFORME DU CODE DES MARCHÉS PUBLICS

Les experts «prudents»

La nouvelle mouture du code des marchés publics est, certes, avantageuse pour les entreprises nationales mais ces dernières peuvent-elles relever les défis du programme quinquennal 2010-2014 ?

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Attendue, très supputée, une nouvelle réglementation des marchés publics a été avalisée avant-hier en Conseil des ministres. Trois objectifs motivent cette nouvelle mouture : des procédures d'approbation des marchés transparentes, le renforcement de la transparence dans la gestion des deniers publics et la consolidation des instruments de prévention et lutte contre la corruption, ainsi que la promotion de l'entreprise et de la production nationales.

Ainsi, le nouveau texte notamment réduit les délais d'examen des dossiers de marchés publics et limite le rôle de la commission des marchés publics au contrôle de régularité des marchés publics.

Egalement, le nouveau code crée un observatoire de la commande publique, exclut tous opérateurs indélicats et précise les procédures de gré à gré après consultation et des contrats et des commandes d'un montant limité. Voire, le texte favorise l'entreprise algérienne, publique ou privée ainsi que la production et services locaux, grâce au relèvement de la marge de préférence nationale de 15 % à 25 % et l'allotissement des projets.

En notant que le nouveau code oblige à recourir à l'appel d'offres national quand la production nationale ou l'outil local suffisent, et contraint le soumissionnaire étranger à conclure un partenariat d'investissement avec une entreprise algérienne.

De bonnes mesures mais...

Ces dispositions, l'économiste et consultant en stratégie Abderrahmane Mebtoul, contacté, les a qualifiées de bonnes mesures. Pour autant, ces mesures risquent d'être inopérantes dans la mesure où la question de la gouvernance économique reste pendante.

Selon notre interlocuteur, la pertinence de ces mesures reste sujette à caution au regard du mode de fonctionnement du système, l'impact de l'informel ainsi que l'absence d'institutions réellement démocratiques.

Ainsi, les entreprises nationales, pourront-elles répondre aux défis liés à la réalisation du programme de développement national à l'horizon 2014 et doté d'un financement faramineux de 286 milliards de dollars ?

La question se pose dans la mesure où les entreprises nationales, publiques ou privées, réellement capables de participer à ce programme, ne sont pas très nombreuses et que le recours à l'expertise et à l'ingénierie étrangère s'avère encore incontournable. Or, et comme M. Mebtoul le note, la capacité d'absorption par l'outil national de production est incertaine, comme l'est également la contribution des sociétés étrangères dans le transfert de savoir-faire et de technologie. Ce qui, en l'absence d'un environnement sain, risque de rendre les nouvelles dispositions caduques, malgré leur importance.

Photo : DR

Pour Mourad Preure, ce sont des signaux positifs.

Une dynamique globale s'impose

De même, l'expert et universitaire Mourad Preure estime que ces mesures constituent, certes, des «signaux positifs» mais doivent, toutefois, s'inscrire dans une démarche, une «dynamique» globale. Celle-ci, dira-t-il, doit être concertée et transversale, appuyée par des «mesures structurantes», une bonne maîtrise de la chaîne d'approvisionnement de la production, un contrôle citoyen et l'implication réelle de l'université notamment.

Et d'autant, relève cet expert, que l'économie algérienne doive croître, valoriser la forte demande intérieure, objet de convoitises extérieures, se développer à l'international et parer aux risques extérieurs. Ce qui suppose également et intrinsèquement un changement de mentalités, une reformulation de l'approche économique et du rôle de l'Etat.

En somme, la mise en œuvre desdites mesures suppose un autre mode de gouvernance, la question de l'applicabilité, l'équité et la clarté des mesures édictées restant, néanmoins, pendante comme le relève pour sa part l'expert-comptable Djamel Djerrad.

C. B.

ARCELORMITTAL ANNABA

Reprise du dialogue entre la DG et le syndicat

Le dialogue et la concertation semblent reprendre le dessus au sein du complexe sidérurgique d'ArcelorMittal El Hadjar, après un épisode de tension entre la direction générale et le partenaire social, ayant abouti à la fin du mois de juin écoulé à une grève générale de trois jours et demi. La réunion tenue dimanche en fin de journée entre les deux parties constitue un signe révélateur de ce retour à la normale au sein de cette importante unité du fer et de l'acier.

En effet, dans un communiqué signé par le DG et le secrétaire général du syndicat d'entreprise, dont une copie a été transmise au *Soir d'Algérie*, il est mentionné que «la continuité des progrès réalisés depuis juillet 2009 reste tributaire de nos capacités à maintenir un climat social serein». Tout en soulignant leur volonté à œuvrer de concert pour améliorer la situation de l'usine, ils réaffirment leur volonté de poursuivre la «lutte contre toutes formes de corruption, de pratiques douteuses et de discriminations».

Revenant aux revendications des travailleurs, à l'origine de la dernière grève, ils estiment que ces revendications sont balisées et que le dialogue se poursuivra afin d'arriver à une issue honorable autant pour les employés que pour l'employeur. Dans cet ordre d'idées, ils évoquent la révision de la convention collective de l'entreprise par l'installation d'une commission mixte, avant la fin du mois en cours. Elle aura pour tâche la préparation d'un projet d'une nouvelle convention collective d'entreprise à la lumière du nouveau code du travail projeté.

Celle-ci, dont la finalisation et l'approbation sont prévues à la fin du mois d'octobre 2010, prendra en charge notamment le chapitre relatif aux indemnités, aux principes généraux, relations de travail et règlement des conflits de travail. Quant aux discussions sur les salaires pour l'année 2011, le document précise qu'elles s'engageront à partir du 1er septembre 2010. Liée aux performances industrielle et économique de l'entreprise ainsi que sa fiabilité sociale, la revalorisation des salaires pourrait inclure d'autres volets dont le système de bonification.Les deux parties se sont, par ailleurs, entendues sur le règlement à l'amiable d'éventuels différends qui pourraient surgir. D'où la programmation de rencontres régulières entre les deux parties. Reste le cas des retenues des trois jours et demi de la récente grève. A ce sujet, il est indiqué que la direction a répondu favorablement aux souhaits du syndicat pour une défalcation étalée sur les salaires des mois de juillet, août et septembre 2010.

Cette nouvelle volonté réaffirmée par les deux parties pour améliorer la performance de l'entreprise et partant celle des salariés «ne peut se réaliser que dans le respect de nos accords et de notre parole», relève-t-on dans le communiqué conjoint.

A. Bouacha

NOUVEAUX BACHELIERS

Inscription à la fac : mode d'emploi

Les préinscriptions pour les 240 000 candidats admis à l'examen du baccalauréat ont débuté hier et s'achèveront le 17 du mois en cours. Les confirmations des préinscriptions se feront du 18 au 22 juillet et les affectations et recours en ligne du 29 juillet au 3 août. Les inscriptions définitives seront connues entre le 29 juillet et le 6 août.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - A l'issue de ce processus, l'orientation du nouveau bachelier sera considérée comme définitive.

Avant cela, le nouveau bachelier aura rempli en ligne une fiche de vœux, sur l'un des sites suivants : www.orientation.esi.dz ; www.mesrs.dz ; www.esi.dz.

Le futur universitaire peut aussi modifier sa précédente fiche de vœux.

Il a le choix entre dix filières dans les domaines du système LMD, des classes préparatoires, des filières à recrutement national et des filières et troncs communs du système classique.

Dans le cas où aucun de ces dix choix n'est retenu, il peut introduire un recours.

Lors d'une conférence de presse animée hier par les cadres du ministère de l'Enseignement supérieur, il a été précisé que le tri des choix de filières se fera par ordre de mérite.

Pour rappel, il a été souligné que l'année dernière, 7 % des demandeurs n'ont vu aucun de leurs 10 choix retenu.

Par ailleurs, il a été indiqué que pour la prochaine rentrée universitaire, le système LMD sera élargi à toutes les filières ainsi qu'à tous les établissements de l'enseignement supérieur, à l'exception des sciences médicales et vétérinaires.

Ce sont ainsi 13 domaines de formation qui sont proposés pour plus de 2 500 spécialités de licence.

Pour les classes préparatoires, qui entament leur deuxième année d'existence, cinq nouvelles classes en sciences économiques, techniques et technologiques dans les wilayas de Tlemcen, Oran et Annaba viendront s'ajouter aux quatre déjà existantes, en plus de deux classes intégrées à Alger. Ces classes permettent aux élèves, après deux années de préparation, de se présenter aux concours d'entrée dans des écoles d'excellence.

Ces écoles sont également accessibles aux licenciés ayant obtenu les meilleures moyennes. 17 nouvelles filières à recrutement national viendront également s'ajouter au 12 déjà existantes.

Enfin, le directeur des œuvres universitaires a indiqué que son secteur mettra à la disposition des nouveaux étudiants près de 220 000 lits.

S. A.

Photo : Samir Sid

Ce sont 13 domaines de formation proposés pour 2 500 spécialités de licence.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Quatre morts et huit blessés dans un cortège nuptial à Tlemcen

Mais, enfin, que faire pour arrêter ce massacre sur les routes ? Chaque jour que Dieu fait, les services de la Protection civile sont alertés pour porter secours aux victimes des accidents de la route. La journée d'hier a été particulièrement meurtrière sur la RN 35 au niveau du village d'El Gouassir sur le tronçon routier Remchi-Maghnia.

Cette fois-ci, le drame a touché un cortège qui accompagnait la mariée à Maghnia, transformant la fête en deuil lorsqu'un véhicule a dangereusement dévié à gauche pour dépasser les autres, provoquant un grave accident qui a coûté la vie à quatre personnes dont une fillette de 3 ans, tuée sur le coup, et fait huit blessés dans un état grave. Les trois autres victimes grièvement blessées décéderont au cours de leur évacuation vers les urgences du CHU de Tlemcen.

D'autre part, selon les services hospitaliers, les deux autres personnes hospitalisées après l'accident survenu la semaine dernière à Ouled Mimoun n'ont pas survécu à leurs blessures, et le bilan est malheureusement revu à la hausse : dix morts en dix jours sur les routes de la wilaya de Tlemcen.

Quand les appels à la prudence et les campagnes de sensibilisation ne donnent pas de résultats, il faut passer à autre chose.

M. Zenasni

L'École supérieure de journalisme distingue ses majors de promotion

Née en septembre dernier dans des conditions difficiles, l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information se met petit à petit sur les rails et installe ses traditions.

Hier, l'école a déjà distingué ses majors de promotion ; sept lauréats ayant décroché les meilleures notes au bout du premier semestre dans leurs spécialités respectives. En l'occurrence de institutions et gestion des médias, médias et société, journalisme politique et juridique, journalisme institutionnel, journalisme économique, journalisme socioculturel et journalisme scientifique.

Les lauréats ont bénéficié d'ordinateurs offerts par des partenaires de l'école, deux entreprises publiques ayant sponsorisé la cérémonie.

Celle-ci a été organisée avant la fin de la première année dans le but, justement, de motiver davantage les élèves.

Cette fête, marquée notamment par la présence d'un nombre d'éditeurs de presse, se voulait également une rencontre avec les entreprises réceptives du produit de l'école.

Ce faisant, après l'allocution d'ouverture prononcée par le directeur de l'école Brahim Brahimi, son adjoint, à savoir le professeur Abdesselem Benzaoui, a épilogué sur la philosophie de l'école et expliqué que la formation dispensée se tourne vers la spécialisation et répond aux besoins du marché de l'emploi, demandeur de journalistes dans des créneaux où il est plutôt malaisé d'engager des journalistes généralistes, comme le journalisme scientifique.

La formation dispensée par l'école, qui s'attend à l'admission d'une deuxième promotion en septembre prochain — 175 élèves répartis sur les sept spécialités à raison de 25 par groupe — favorise ainsi, indiquera le directeur de l'école, la création d'une symbiose entre des diplômés issus de diverses horizons.

L. H.

SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Les opérateurs plaident pour une politique globale

Les opérateurs pharmaceutiques privés ont plaidé pour l'élaboration d'une politique globale de promotion du médicament.

Réunis hier à Alger avec le ministre de la Santé, Djamel Ould-Abbès, les syndicats et associations activant dans le domaine de la pharmacie ont fait part de leurs préoccupations. Plusieurs problèmes et «obstacles» ont été soulevés.

Unanimes à estimer que le dossier du médicament en Algérie ne doit pas dépendre uniquement du ministère de tutelle, les opérateurs pharmaceutiques ont appelé à la création d'une coordination entre les différents secteurs concernés, à savoir la santé, les finances, le commerce et la sécurité sociale.

Le premier responsable du secteur, qui a pris bonne note de leurs préoccupations, a assuré qu'il allait prendre en charge les plus «acceptables» et les présenter au gouvernement.

Il a également souligné qu'il se penchera sérieusement sur les problèmes de monopole et de distribution non équitable du médicament, notamment au sud du pays.

Enfin, il a indiqué qu'en 2009, la facture globale des produits pharmaceutiques s'élevait à près de 1,7 milliard d'euros, dont 87 % pour les médicaments et 8,63 % pour les vaccins.

Rym Nasri

PARTI POUR LA LAÏCITÉ ET LA DÉMOCRATIE (P-L-D)

Pour une République Algérienne Laïque

1. Une modernisation sans modernité

Dès l'indépendance, les dirigeants du pays refusent de faire la séparation entre le politique et le religieux d'où l'introduction de l'article 2 dans la première Constitution algérienne «Islam, religion de l'Etat». Ils se sont ingéniés ainsi à instrumentaliser l'Islam pour légitimer leur pouvoir mais aussi et surtout pour empêcher toute autonomisation politique de la société.

Les pouvoirs en place se sont opposés farouchement à toute ouverture démocratique qui aurait pu mettre en perspective la construction d'un Etat de droit.

Une convergence de fait a émergé entre les courants nationaliste et islamiste. Le courant nationaliste mit en œuvre une politique de modernisation des infrastructures économiques et sociales du pays, mais à aucun moment cette politique ne s'est accompagnée par la démocratisation de la sphère politique.

L'aile islamiste s'est ralliée à l'idée de modernisation du pays à condition que celle-ci ne débouche pas sur les acquis de la modernité, en un mot oui à la **modernisation** de l'Algérie - mais **sans modernité**. Car cette dernière signifie un État de droit, avec des élections libres, des libertés de conscience et d'expression, des libertés individuelles et collectives, et une réelle séparation entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, etc.

En fait, l'idée dominante à cette époque-là qui a présidé à tous les choix stratégiques du pays, largement approuvée par tous les patriotes et le courant socialisant, est qu'un programme socioéconomique moderne et ambitieux de développement assurant une justice sociale véritable à lui seul, pouvait assurer le décollage de l'Algérie au niveau social et économique et permettre dans son sillage l'ancrage du pays à la modernité.

Le summum de l'alliance entre les nationalistes et les islamistes fut atteint avec le virage ultralibéral de l'économie algérienne, à partir de 1980. Mais les desseins de cette alliance ont été fortement contrariés par la crise économique mondiale avec la chute du prix du baril de pétrole en 1986, le discrédit du parti unique et la disparition du bloc socialiste.

L'instauration d'un Etat théocratique en Iran a encouragé le mouvement islamiste dès le début des années 1980. Il a permis l'infiltration de ce dernier au sein de l'université algérienne. Les premières violences armées ont vu le jour avec le «maquis» de Bouyali. La prise des mairies en 1990 par le Fis fut une étape dans la confiscation totale du pouvoir politique par les islamistes. L'arrêt du processus «électoral» en janvier 1992 a permis de sauver l'Algérie.

Depuis 1992, l'islamisme politique est responsable de l'assassinat de dizaines de milliers de citoyens algériens et algériennes, dont beaucoup dans des conditions particulièrement atroces ; des milliers de blessés, dont certains mutilés à vie ; des centaines de ses jeunes filles et jeunes femmes kidnappées et soumises à des viols collectifs et répétés, avant d'être le plus souvent décapitées, quand d'autres ont perdu la raison; des millions d'habitants poussés à l'exode des campagnes vers les villes ou d'une région vers une autre, fuyant les terroristes ; des centaines de milliers de ses citoyens, constitués principalement de cadres, d'artistes et d'intellectuels, se sont exilés; sans compter les milliards de dollars de dégâts dus aux destructions, aux sabotages et aux incendies commis par les islamistes. Ni la loi sur la rahma, ni celle de la concorde civile, ni celle de la réconciliation nationale, ni le projet d'amnistie générale ne feront oublier au peuple algérien le génocide islamiste.

Malgré cela, nous assistons, à l'instar de tous les pays musulmans, à la montée en puissance de l'islamisme politique dans toute sa diversité qui vise à l'instauration d'un Etat théocratique plus inégalitaire et un ordre moral encore plus attentatoire aux libertés de conscience et d'expression des musulmans et des croyants des autres religions, ainsi que des agnostiques et de non-croyants.

Les islamistes ne sont toutefois pas les seuls à exploiter la religion à des fins sordides. Les dirigeants politiques de nos pays font de même, pour se maintenir indéfiniment au pouvoir et continuer à opprimer leurs peuples. C'est pourquoi, l'Algérie doit tirer toutes les conclusions de cette expérience sanglante et adopter un antidote pour sortir de cette crise.

Notre pays doit pour cela s'inspirer de certaines expériences historiques à valeur universelle et fécondes qui sont parvenues à mettre fin aux guerres de religions qui ont sévi plusieurs siècles.

Toutes les tentatives de musellement de la société depuis 1962 n'ont fait toutefois que ralentir, mais non à empêcher, l'inéluctable marche de notre pays vers la modernité et la sécularisation des institutions officielles et l'évolution des mentalités en dépit de la persistance de l'islamisme politique dans la société algérienne et de manœuvres au sommet de l'État.

Grâce à leur génie, des peuples ont contribué à des degrés divers à la séparation du politique et du religieux. Mais la plus grande avancée émancipatrice dans ce domaine est, sans conteste, la laïcité.

Les militants du Parti pour la Laïcité et la Démocratie (PLD) sont convaincus que l'instauration de la laïcité en Algérie est le seul moyen de se protéger des conséquences des manipulations politico-religieuses, d'où qu'elles viennent pour construire une Algérie républicaine, démocratique, moderne et sociale.

Il nous faut cependant préciser le sens de la laïcité, pour lever toutes les confusions qui l'entourent d'autant que ses ennemis la confondent sciemment avec l'athéisme.

2. Qu'est-ce que la laïcité ?

La laïcité est la forme d'organisation politique la plus aboutie, consacrant le long processus d'autonomie de l'individu par rapport à la communauté ; processus enclenché, à partir des XV^{e}-XVI^{e} siècles en Occident, et porté intellectuellement pas les philosophes des Lumières. Elle est en ce sens un puissant vecteur de l'affirmation des libertés individuelles et collectives.

Elle est un **ordre juridique** d'organisation de l'État, fondé sur une **séparation radicale** entre les institutions religieuses et l'État.

Pour autant, la laïcité **n'est pas antireligieuse**, puisqu'elle garantit la liberté de conscience, c'est-à-dire le droit de chacune et de chacun d'adopter la religion de son choix, d'en changer ou de n'en croire à aucune. Ceci est également valable pour toutes les opinions politiques, philosophiques, culturelles…

De même qu'elle garantit leur libre expression dans la sphère privée. C'est ainsi qu'on peut être tout naturellement laïque et musulman, laïque et chrétien, laïque et juif, laïque et bouddhiste, laïque et athée…

La laïcité est en revanche **anticléricale**, dans la mesure où elle s'oppose à la prétention des religions, dont l'Islam, à vouloir régenter tous les domaines de la vie des individus. Elle assure de ce fait la primauté de la citoyenneté sur l'appartenance religieuse ou communautaire. Voilà pourquoi, elle bannit les religions et les particularismes de la sphère publique, tout en garantissant leur libre expression dans la sphère privée.

3. Qu'entendons-nous cependant par sphère publique et sphère privée ?

La **sphère publique**, c'est l'espace de la puissance publique. C'est, autrement dit, l'État et les collectivités territoriales (wilaya, commune). Elle ne doit être régie ni par les lois religieuses ou d'inspiration religieuse, ni par les particularismes de quelque nature que ce soit, mais par des lois positives, modernes et communes à tous les citoyens, au-delà de ce qui les particularise en tant qu'individus (religion, irréligion, sexe, langue, couleur de peau…)

C'est pour cette raison que cette sphère est soumise au **principe de neutralité**. Il faut comprendre ce principe dans le sens **d'indifférence** de la puissance publique envers aussi bien les religions que les diverses opinions et appartenances existant dans la société, afin d'être en mesure de traiter sur un pied d'égalité tous les usagers, en leur qualité de citoyens, tout en faisant abstraction de leur qualité d'individu.

Cette neutralité s'applique aux lois et règlements qui régissent le fonctionnement de cette sphère, ainsi qu'à ses rapports avec ses citoyennes et citoyens ; à son personnel, qui ne doit afficher, conformément à sa mission de service public, aucun signe d'appartenance ; et à ses locaux où ne doit s'afficher aucun symbole, en dehors de ceux de la République, qui sont des valeurs communes à tous les membres de la nation.

Elle s'applique aussi aux élèves des établissements scolaires primaires, moyens et secondaires de l'enseignement public, qui sont des êtres en formation, des sujets en voie de constitution.

Quant à la sphère privée, elle se compose de deux espaces : public (rue, mosquée, entreprise commerciale ou industrielle, lieu de loisir, local syndical) et de l'espace personnel (domicile).

La liberté n'est toutefois pas absolue dans les sphères, aussi bien publique que privée. Elle s'exerce dans les limites du **respect du principe de l'ordre public**, qui n'est pas non plus réductible à la notion de trouble de l'ordre public, bien que cette dernière en fasse partie. Ce titre générique inclut ce que les juristes intitulent les lois impératives. Le respect de ce principe s'impose au citoyen et au chef de l'État.

Par **séparation radicale** entre la sphère publique et la sphère privée, il faut entendre l'**autonomie** entre ces deux sphères. Chaque sphère ne doit pas s'ingérer dans le fonctionnement de l'autre. C'est pourquoi, c'est un abus de langage que de qualifier par exemple de laïcité, l'anti-religion, voire l'athéisme militant, dans l'ex-URSS.

Certes, Lénine avait promulgué la loi du 23 janvier 1918, relative à la laïcité de l'État soviétique, en s'inspirant de la loi française du 9 décembre 1905 qui stipulait que tout citoyen est «libre de professer le culte de son choix ou de n'en professer aucun». Mais l'implication de l'Église orthodoxe russe aux côtés de la contre-révolution intérieure et les États impérialistes, et les graves menaces qu'ils avaient fait peser sur la survie de la jeune République des Soviets, obligèrent les bolcheviques à déclencher de violentes représailles contre elle, jusqu'à la soumettre au nouveau pouvoir. Ce qui a signifié la mort de la laïcité dans ce pays, car il fut porté atteinte à la liberté de culte et à l'autonomie du religieux par rapport au pouvoir politique. Bien plus tard, la liberté de culte fut rétablie, mais non l'autonomie du religieux envers les pouvoirs publics.

Il en est de même de ce qu'on appelle improprement en Turquie, la laïcité, alors qu'elle s'apparente à la sécularisation qui s'est effectuée à sens unique, puisque la religion est placée sous l'autorité du pouvoir politique. Il s'agit en effet d'une laïcité «bancale», dès la tentative de sa mise en place de fait, en 1923, avec l'abolition du système théocratique, incarné par le califat. Elle a consisté également en la nationalisation des mosquées et des écoles coraniques, de la prise en charge de la formation des imams et celles des théologiens à la faculté d'Istanbul, ainsi que le contrôle du culte, par la création, en 1924, d'un ministère des Affaires religieuses. L'abrogation, en 1928, dans la Constitution de l'article «L'islam est religion d'État» n'eut aucun effet pour la rétablir.

Dans les années 1970, le pouvoir «laïque» turc enseignera l'islam dans les écoles, comme cela s'est passé dans tous les pays musulmans, croyant couper ainsi l'herbe sous le pied des islamistes. Aujourd'hui, la «laïcité» en Turquie est à la croisée des chemins avec un président et un gouvernement islamistes, ainsi qu'une Assemblée nationale majoritairement islamiste. Le risque de la dérive vers un État théocratique n'est pas à écarter.

4. La laïcité : un combat démocratique

La lutte pour la laïcisation de l'État algérien n'est ni une utopie, ni une question qui doit être posée dans un horizon lointain, dans le meilleur des cas.

Nous pensons, au contraire, que ce combat est plus que jamais d'actualité, car la séparation des religions et de l'État en Algérie constitue l'une des options fondamentales pour sortir notre pays de son marasme.

La laïcité est une tâche de nature nationale et démocratique, car elle est conforme à l'intérêt de la grande majorité de notre peuple et de notre pays. Elle protège la religion, dimension spirituelle essentielle du musulman, de tous les charlatans. Elle répond en effet à un besoin patent chez certains et latent chez beaucoup d'autres. Ses partisans seront encore bien plus nombreux, lorsqu'ils prendront progressivement conscience des liens étroits entre laïcité et réalisation de plusieurs de leurs aspirations profondes et légitimes, telles que l'élargissement du champ de leurs libertés individuelles et collectives, le droit aux libertés d'expression et de pensée, la libération du carcan de traditions conservatrices étouffantes, l'accès à l'égalité totale en droit et en dignité entre les Algériennes et les Algériens.

Ceci d'autant plus que nous sommes conscients du caractère anachronique, liberticide ou misogyne, de plusieurs lois et pratiques qui régissent notre État et notre société ; et contre lesquelles il nous faut continuer à lutter pour les abroger. Il s'agit avant tout de l'article 2 de la Constitution algérienne qui stipule que : «l'Islam est religion d'État», ainsi que de toute loi ou disposition analogues.

Car elles sont en contradiction avec la démocratie et le droit moderne qui accordent la liberté de critiquer tous les dogmes, notamment leurs dimensions misogynes et attentatoires aux droits de l'Homme, sans craindre pour sa vie ou sa liberté.

Il en est de même du code de la famille, fondé sur des préceptes de la Charia, qui bafoue la dignité et les droits de femmes, et qu'il faut remplacer par des lois civiles. Il faudrait que dans les écoles, le cours d'instruction civique fondé sur la critique des savoirs et l'imprégnation par les valeurs humaines universelles soit inscrit dans le programme scolaire.

5. La laïcité en Algérie : une utopie réaliste

En dépit de la montée de l'islamisme politique, ainsi que de la régression partielle et temporaire qu'il a imposée aux peuples et aux États musulmans, nous observons néanmoins, surtout depuis la décolonisation, des progrès de la sécularisation dans nos sociétés et nos États.

Les deux processus de sécularisation et de modernité entraîneront immanquablement l'allègement croissant du poids des religions, des particularismes nationaux, ethniques ou linguistiques, ainsi que des pouvoirs politiques sur les libertés individuelles, collectives, et sur les choix de vie des femmes et des hommes.

Cette évolution est appelée à s'accélérer avec la mondialisation et la révolution scientifique et technique en cours, surtout pour ce qui est des technologies de la communication et des moyens de transport.

Conjugués à d'autres dimensions de cette révolution, ils réduiront davantage les distances entre les pays, entre les continents et les peuples. Ces derniers seront alors incités à partager des valeurs humaines communes et à faire reculer encore plus leurs préjugés respectifs.

Nous ne voyons toutefois aucunement cette évolution comme un processus uniforme et univoque. Mais comme une tendance, avec ses avances, ses stagnations et ses reculs sur les court et moyen termes, mais avec des progrès inéluctables sur le long terme.

Nous sommes également attachés à une conception matérialiste et dialectique de l'évolution des sociétés humaines, à savoir que ce sont les conditions matérielles des Hommes, qui, en dernière analyse, déterminent leurs consciences, cela ne fait pas de nous pour autant les adeptes d'un déterminisme social, qui minore le rôle des êtres humains dans la lutte pour la transformation de leurs conditions d'existence et leur émancipation.

L'instauration de la laïcité dans notre pays est une œuvre de longue haleine, les laïcs algériens ne doivent pas moins s'atteler, dès aujourd'hui, à en poser les jalons. C'est en tout cas l'une des raisons d'être essentielle de la création du Parti pour la Laïcité et la Démocratie.

Vive la République Algérienne Laïque, Démocratique, Moderne et Sociale !

Alger le 5 juillet 2010,
P/ le Bureau National.

NB : Toutes les remarques, critiques et enrichissements doivent être adressés à l'adresse suivante :

Mail : <algerielaique@yahoo.fr>

SKIKDA

Les Sud-Coréens investissent dans l'aquaculture

Le ministre de la Pêche et celui du Tourisme se sont enquis de l'état d'avancement de projets, souvent anciens, relevant de leurs secteurs respectifs.

Photo : DR

Le premier a sillonné la wilaya d'est en ouest, de la Marsa jusqu'à Collo. Sa visite a coïncidé avec la cérémonie de clôture de l'Institut technologique de pêche et d'aquaculture de Collo, au cours de laquelle il a procédé à la remise des prix et diplômes aux différents lauréats. A titre d'information, le ministère de la Pêche compte 7 établissements de formation répartis à travers le territoire national qui assurent une formation sanctionnée par des diplômes de lieutenant en mécanique, patron et lieutenant de pêche, technicien de la pêche et de l'aquaculture, matelot, etc.

Pour cette année, les statistiques font ressortir un effectif de 2 520 stagiaires dans les différents métiers de la mer et de l'aquaculture, dont 1 205 ont obtenu un diplôme. Une dernière halte à Collo a permis au ministre de s'enquérir de l'état de réalisation d'une halle à marée. Le coût du projet est estimé à 80,95 millions de de dinars.

A la Marsa, à 90 km à l'est du chef-lieu de wilaya, c'est toujours le projet d'une ferme-pilote aquacole, spécialisée dans l'élevage de la crevette japonaise, qui figuresur l'agenda de la visite depuis son lancement en mars 2009.

Il s'agit d'un projet initié dans le cadre d'une coopération algéro-sud-coréenne consistant en la réalisation d'une ferme aquacole pour l'élevage en semi-intensif dans des étangs susceptibles de produire 5 tonnes par an de crevette japonaise, Penaeus japonicus, extensible à 30 tonnes. Les Sud-Coréens investiront 2,30 millions de dollars pour la réalisation d'une écloserie d'une capacité de production de 20 à 30 millions de larves de crevettes par an, des étangs pour la production de crevettes de taille marchande, d'un laboratoire, d'une station d'alimentation d'eau de mer et d'une structure d'accueil pour les stagiaires et les chercheurs. A leur actif également, le cycle de perfectionnement au profit de l'encadrement chargé de la gestion de la ferme. La contribution de la partie algérienne consistera en l'aménagement des accès vers le site du projet, l'amenée de l'énergie électrique et de l'eau potable, l'acquisition de moyens de transport et la réalisation des structures d'hébergement pour l'encadrement de la future ferme aquacole.

Le financement de ces actions est estimé 210 millions de dinars. La réalisation d'un tronçon routier menant vers le site du projet et la délimitation et le bornage du site qui s'étend sur 15 hectares figurent également parmi les actions à prendre en charge par l'Etat. Cela ne fera que renforcer les potentialités aquacoles de Skikda, estimées à 4 barrages dont la superficie dépasse les 1 664 hectares en plus des cours d'eau ensemencés d'alevins de poissons de différentes espèces. Au chef-lieu de wilaya, Abdellah Khenafou a visité le projet d'extension du port de pêche de Stora et la réalisation d'une marina. Deux projets qui se sont vus injecter 3,2 milliards de dinars. Ils disposent d'un plan d'eau de 3 hectares et d'un terre-plein de 206 hectares.

Les bénéfices engrangés sont l'amélioration les capacités d'accueil des infrastructures qui seront de 54 sardiniers, 64 petits métiers, 27 chalutiers, 16 unités de pêche semi-industrielles et 91 embarcations de plaisance. Pour sa part, Smaïl Mimoune, l'ancien détenteur du portefeuille de l'Habitat, a aussi effectué une visite au projet d'extension du port de pêche de Stora. Ensuite, il s'est dirigé au centre-ville de Skikda, à la place des Martyrs, où il a inspecté le projet d'une maison de l'artisanat, d'un coût de 64 millions de dinars. La date de sa livraison est prévue pour mars 2011, au vu du taux d'avancement des travaux de l'ordre de 30%. Elle se compose de 13 locaux et 13 vitrines.

Au total, ce sont 14 maisons de l'artisanat disposant de 208 locaux qui sont en cours de réalisation au niveau de la wilaya. Un montant global de 412 813 000 DA est alloué.

En voie de lancement, six projets de centres artisanaux composés de 97 locaux. Dans la commune de Béni-Béchir, il a également procédé à la pose de la première pierre d'un centre artisanal qui sera réalisé dans un délai d'une année pour un coût de 29 915 000 DA. A Hamrouche-Hamoudi, relevant de la commune de Hamadi-Krouma, le ministre du Tourisme a visité le centre équestre. Tout au long de la côte, entre Larbi Ben-M'hidi à Filfila, plusieurs concessions de plages ont retenu l'attention de Smaïl Mimoune.

A l'extrémité de la cote, il a visité un nouvel hôtel réalisé à Oued Righa et un projet d'un autre hôtel de 5 étoiles en cours de réalisation aux Platanes.

En dernier lieu, le ministre a donné le coup d'envoi d'un tournoi de snooker organisé au poste n°6 de la plage Larbi Ben-M'hidi.

Zaïd Zoheir

NAÂMA

Célébration d'un mariage collectif à Aïn-Sefra

Un mariage collectif, organisé par l'association El-Irchad Oul Islah, en collaboration avec les bienfaiteurs de la ville d'Aïn-Sefra, a réuni huit jeunes couples issus de familles démunies qui ont convolé en justes noces.

La cérémonie nuptiale s'est déroulée dans la liesse, vendredi dernier, entamée par des tournées dans la ville dans des cortèges de voitures, puis sur des chevaux, en compagnie de la troupe folklorique Sidi Blel.

A la salle omnisports, un couscous a été servi lors d'un dîner offert à des centaines de convives (rehaussé par des notables, et autorités locales).

Les mariés étaient vêtus de costume de cérémonie avec un pardessus de tradition : un burnous blanc. Plusieurs cadeaux et des dons en argent ont été offerts aux nouveaux couples, aux rythmes des troupes folkloriques, le tout agrémenté de thé à la menthe.

«…C'est l'accomplissement de la moitié du devoir religieux, nous leurs espérons une vie prospère, qu'ils s'unissent pour le meilleur et pour le pire. En cette heureuse occasion, je tiens à remercier toutes les âmes charitables qui ont contribué à la concrétisation de cette action humanitaire...», a déclaré le président de cette association caritative.

Notons, enfin, qu'une cérémonie similaire a été organisée pour 10 couples à Mecheria ; une action sociale et solidaire donc pour ceux qui ne pouvaient payer les frais de la dot.

B. Henine

Les Bouiris face à la canicule

Alors que les services de la météorologie annoncent que la vague de chaleur qui sévit ces derniers jours sur les régions centre du pays va persister jusqu'à la fin de la semaine, les citoyens tentent de faire face à cette situation. Ainsi, pour la majorité des citoyens, notamment les petits enfants, les malades chroniques, il s'agit principalement d'éviter une longue exposition au soleil en milieu de journée et d'avoir en sa compagnie une bonne quantité d'eau fraîche afin d'étancher sa soif, conformément aux conseils diffusés à travers les médias. L'autre fait marquant de cette canicule, ce sont les foyers d'incendie de récoltes qui se sont déclarés, depuis le début du mois, dans plusieurs localités de la wilaya. Selon les services de la Protection civile, près de 70 hectares de céréales, 2 970 bottes de foin et 1 459 arbres fruitiers ont été ravagés par les flammes depuis le 4 juillet. Dans un autre registre, le cours de la vie est très marqué par cette chaleur qui caractérise le début de la saison estivale et des grandes vacances. En effet, aux environs de midi et à l'instar des autres agglomérations de la wilaya, la ville de Bouira est morne et les ruelles désertées.

L'activité commerciale est réduite au strict minimum et les fonctionnaires sont cloîtrés, dans leur majorité, dans leurs bureaux climatisés. Les appareils de climatisation sont de plus en plus demandés au niveau des magasins d'électroménager, en dépit de la baisse du pouvoir d'achat.

Amine Han

GUELMA

Les vacances, un vrai casse-tête

L'été est devenu la saison des grandes dépenses : les vacances, les cérémonies de mariage et les fêtes de réussite aux différents examens.

Les bourses modestes peinent à joindre les deux bouts par les temps qui courent, elles sont tenues d'offrir des cadeaux en espèces et dégager un budget pour les vacances.

Cette période de détente constitue un véritable casse-tête pour certaines familles. «On se prive de certaines choses durant toute l'année pour pouvoir affronter toutes les dépenses de la période estivale», nous révèle un enseignant à la retraite. Les pères de famille ayant un salaire modeste arrivent à peine à subvenir aux besoins.

Certains s'endettent, d'autres recourent à des formules improvisées, notamment pour faire profiter leur progéniture de la fraîcheur des plages : excursions, colonies de vacances, camping..., aux dépens de la sécurité et du confort. Des Guelmis parmi les plus huppés préfèrent s'offrir des séjours de rêve au niveau des pôles touristiques algériens les plus prisés.

Toutefois, depuis des années, plusieurs familles de Guelma issues de la classe moyenne ou aisée se sont habituées à passer des vacances plus ou moins longues en Tunisie, dans les plus beaux sites balnéaires de ce pays voisins tels que Nabeul, Hammamet, Sousse, et Bizerte.

Malgré cette diversité, l'objectif reste le même, passer des vacances et se distraire après une longue année de travail.

Noureddine Guergour

Photo : DR

TIZI-OUZOU

Inauguration d'une unité de soins réalisée par le village Aït-Salah

Journée de joie et de liesse populaire au village Aït-Salah (Bouzeguène) qui a réceptionné une belle unité de soins réalisée par les villageois.

Ce sont des dons, des cotisations et le volontariat qui ont permis cette réalisation et ce, dans le cadre d'un projet global incluant un centre culturel, une salle de sport et un gigantesque monument dédié aux nombreux martyrs du village sur une vaste esplanade faisant face au Djurdjura.

Le tout ayant coûté au village environ un milliard de centimes dont 392 millions provenant des fonds publics débloqués suite à la visite du wali en 2006.

La structure sanitaire vient à point nommé pour soulager la population de 5 000 âmes de longs et coûteux déplacements jusqu'à l'EPSP de Louda qui se trouve à l'extrémité ouest de la commune.

Elle a été inaugurée par le P/APW de Tizi-Ouzou Mahfoud Belabbes et Hanouti Saâdi, vice-président, dans une visite qui répond à une invitation du village et qui s'inscrit, selon nos deux interlocuteurs, dans le cadre du programme de travail de l'APW.

Etaient également présents à la cérémonie les P/APC de Bouzeguène et Ath-Zikki, les directeurs de l'EPSP et de l'EPH d'Azazga ainsi que beaucoup d'invités.

Equipée par la DSP et les bienfaiteurs du village, l'unité de soins comporte toutes les commodités tout en s'avérant un véritable bijou et ce, de l'avis même du P/APW qui a rappelé les engagements de l'Etat pour les suites à donner aux doléances du village qui attend un autre effort des pouvoirs publics pour parachever le complexe culturel et historique comme le stade qui attend sa normalisation.

L'unité ambitionne ainsi de recevoir un médecin deux à trois fois par semaine et un dentiste une fois en possession du fauteuil dentaire promis par la DSP, selon le P/APW.

S. Hammoum

Le port d'Azeffoun retenu pour la construction d'embarcations de pêche

Le port d'Azeffoun, 70 km environ au nord-est de Tizi-Ouzou, a été retenu par une commission nationale pour sa promotion en pôle régional de construction et de réparation d'embarcations de pêche de différents types et gabarit, a-t-on appris du directeur de la pêche et des ressources halieutiques.

Ce projet de pôle régional «s'insère dans le cadre du plan directeur national du développement de la pêche et des ressources halieutiques et aquacoles, se fixant pour objectif de satisfaire, à l'horizon 2025, la demande exprimée en la matière par les wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Boumerdès et Alger», a indiqué ce responsable.

Pour la concrétisation de ce projet, il a été dégagé sur le site de ce port une assiette de 11 000 mètres carrés, selon la même source qui fait état du lancement de sa réalisation, courant 2010, par la société mixte algéro-coréenne «Socomax» spécialisée dans la fabrication d'embarcations de pêche. La wilaya de Tizi-Ouzou dispose de deux ports de pêche implantés à Azeffoun et Tigzirt. Le premier, à vocation commerciale également, est doté d'une capacité d'accueil d'un bateau commercial de 3 000 tonnes de marchandises, cinq sardiniers, cinq chalutiers et 30 petits métiers.

Le port de pêche et de plaisance de Tigzirt est doté, quant à lui, d'une flotte constituée de cinq sardiniers, deux chalutiers et 24 petits métiers.

Les infrastructures de pêche de la wilaya seront renforcées par la réalisation de trois plages d'échouage d'une capacité d'accueil, chacune, de 30 petits métiers, rappelle-t-on.

APS

TIZI-GHENIFF

Un enfant grièvement blessé par un sanglier

Les sangliers continuent à envahir les villages et douars de la Kabylie.La prolifération des ces animaux sauvages et imprévisibles inquiète de plus en plus les populations locales. Dernièrement, dans la localité de M'kira, plus exactement au village de Tahachat, dans la daïra de Tizi-Ghennif, un sanglier a piétiné dans sa course folle un enfant âgé de huit ans, le blessant grièvement, alors que lui et sa famille s'étaient rassemblés pour dîner tranquillement dans la cour de leur maison. La victime a été transportée immédiatement vers le service des urgences de l'hôpital Krim-Belkacem de Draâ El-Mizan avant d'être transféré vers le CHU de Tizi-Ouzou où elle est actuellement hospitalisée. «A quand la fin de ce calvaire ? Nous souffrons de la multiplication de ces animaux nuisibles. Ils détruisent nos champs et nous sommes en danger face à ces puissants animaux», s'interroge cet agriculteur.

Aït Moh O.

BISKRA

Pénurie flagrante de timbres fiscaux

Sous un soleil de plomb, de nombreux citoyens de la wilaya de Biskra passent de longues heures à la quête du timbre fiscal devenu denrée très rare.

Rencontrés au niveau des points de vente officiels du timbre en question, à l'unanimité, de nombreux citoyens se plaignent de la disparition de l'objet de la quête, et cela, depuis plusieurs semaines.

Rappelons que les timbres fiscaux sont exigés pour la délivrance de certains documents indispensables, notamment pour la constitution de dossiers administratifs, le casier judiciaire et le certificat de nationalité en particulier.

Face à cet état de fait, les citoyens, s'interrogeant sur les vraies raisons de cette pénurie, continuent à multiplier vainement leurs va-et-vient d'un bureau de poste à l'autre dans l'espoir de se procurer ce «trésor» toujours absent au niveau de la plupart des bureaux de poste répartis sur le territoire de la wilaya.

Faut-il dire que ce phénomène qui n'est pas nouveau à Biskra touche aussi d'autres régions du pays.

Hadj Bahamma

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

Actucult

ESPACE DES ÉDITIONS COLORSETÀ ALGER

● Aujourd'hui, exposition de dessins d'enfants sur le Mondial intitulée «Maâk ya el khadra : l'Algérie champion du monde».

SALLE EL-MOUGGAR (ALGER-CENTRE)

● Jusqu'au 19 juillet : film *Maradona* de Emir Kusturica (Espagne, Italie, France 2008). Séances 14h, 16h, 18h et 20h.

INSTITUT CULTUREL ITALIEN D'ALGER (48, CHEMIN POIRSON, EL-BIAR, ALGER)

● Jusqu'au 29 juillet, exposition de photographies «Algérie 59», de l'Italien Vittorugo Contino.

PROGRAMME D'ANIMATION DU CAFÉ LITTÉRAIRE L'ÎLE LETTRÉE

● Aujourd'hui à 15h, «Natation et sécurité en mer», animée par Satem Djaâfar (conseiller en sport et auteur).

● Mercredi 14 juillet à 15h, «Les secrets de la guitare», animée par Hocine Ouaghenini (professeur de musique et auteur).

● Jeudi 15 juillet à 15h, lecture de «Lettres à Lou» de Guillaume Appolinaire, par Selma, Aïcha, Nora et Sid-Ali.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD (BATNA)

● Aujourd'hui à 22h, soirée variée avec la troupe Ansere Bande (Cuba), la troupe Tres Coronas (Amérique latine), Salim Chaoui et cheb Redouane.

CASIF DE SIDI-FREDJ

● Aujourd'hui à 22h, soirée variée avec Vitaa, Algereno (France) et cheb Khalas.

COMPLEXE CULTUREL LAÂDI-FLICI (ALGER)

● Aujourd'hui à 21h, concert de musique andalouse avec les associations Nedjma d'Alger et El-Fen El-Acil de Koléa.

MOSTAGANEM

La préparation du festival du théâtre en bonne voie

Cela fait maintenant plus d'une quarantaine d'années qu'une équipe de bénévoles amoureux des planches organise le festival du théâtre amateur de la ville de Mostaganem.

Photos : DR

Alloula est lui aussi passé par le Festival de Mostaganem.

Il est devenu un événement attendu par un public connaisseur et nombreux. Bientôt la 43e édition du festival du théâtre amateur qu'organisera le commissariat national du théâtre amateur avec toujours les mêmes objectifs : valoriser et promouvoir le théâtre.

Depuis sa création, ce rendez vous est dirigé par l'auteur de l'épopée de Mostaganem, vous l'avez deviné il s'agit de Djamel Bensabeur. Le choix porté sur cet homme de culture a été véritablement judicieux dans la mesure où il incarne aisément son travail et sa façon d'être, avec un théâtre proche des gens, ambitieux et engagé.

La 43e édition du festival du théâtre amateur se déroulera, selon le commissaire national du festival, du 17 au 22 juillet prochain. Les spectacles se feront à la salle Bleue de la maison de la culture à raison de deux spectacles par jour, et aussi dans la rue afin de toucher tous les publics.

Souhaitant dynamiser le théâtre amateur, le festival accueillera cette année un rendez-vous de dimension internationale, puisque huit troupes étrangères évolueront sur les planches : Le taller de théatro (Espagne), IGK (Croatie), Le cri du silence (Benin) l'Opéra de pékin (Chine), Dramat Agadir (Maroc), Noujoum el-masrah (Tunisie), Zingua (Congo) et El-Aouda li tourat (Palestine). Neuf troupes du pays, qui ont été sélectionnées, se donneront la réplique. La région du centre a donné les plus de troupes avec six, suivie de la région de l'ouest avec deux et la région de l'est avec seulement une troupe. Deux autres associations sont invitées : l'Atelier du théâtre de Tamanrasset et El-Ichara de Mostaganem.

Les mêmes prix que ceux décernés lors des éditions précédentes seront remis aux lauréats par un jury présidé par Mme Mekioui Sakina (Sonia), Belkiloui Abdelkader et Zellal Abdelkrim du TRO, El-Kana Nader du Koweït et Bendjedi Mohamed du Maroc.

Le festival devait aussi accueillir cette année trois ateliers ayant pour thèmes : l'écoute du théâtre, l'improvisation et l'histoire du théâtre. Ils seront animés par les professeurs Charlotte Courtes et Sophie Le Stat de France, Trine Fromita du Venezuela et Menad Tayeb de l'université de Mostaganem.

L'ENTV sera bien présente avec 5 émissions «sabahiate» où des artistes et journalistes seront interviewés, alors qu'une «gaâda» est programmée à l'hôtel El-Mountazeh des sablettes avec les doyens des scouts musulmans «El-Fallah». Côté loisirs, plus de 320 convives seront acheminés dans la région du Dahra pour une visite touristique des plages et vestiges de la région, et du mausolée de Sidi Lakhdar Benkhelouf.

A. BENSADOK

FESTIVAL INTERNATIONAL DES DANSES POPULAIRES DE SIDI-BEL-ABBÈS

En signe de soutien à la Palestine

Le dimanche 11 juillet devait être donné le coup d'envoi du Festival international des danses populaires, en signe de soutien à la Palestine, au niveau du Théâtre de verdure de Sidi-Bel-Abbès, en présence des autorités locales.

Ce festival, qui est à sa 6e édition, s'étalera jusqu'au 15 juillet prochain. Quatorze pays africains, asiatiques et européens, à l'exemple de la Croatie, la Géorgie, la Côte-d'Ivoire, la Palestine, le Ghana, la Tunisie, le Maroc, la Syrie, la Jordanie et le Soudan, en plus des troupes nationales et locales, se lanceront dans la compétition pour rafler les trophées. La veille de l'ouverture du festival, le boulevard de la cité de la Mekerra a abrité une grandiose parade qui a drainé une importante foule. Pendant près d'une semaine, Sidi-Bel-Abbès vivra, comme il est d'usage depuis six ans, au rythme de cet événement culturel important où des pays étrangers et l'Algérie présenteront leurs plus belles danses, pour se surpasser sur la scène artistique.

A. M.

PALAIS DE LA CULTURE D'ALGER

Les belles soirées de la çanaâ

La quatrième édition du Festival national de la musique andalouse çanaâ se déroulera du 12 au 18 juillet 2010, au palais de la culture Moufdi-Zakaria d'Alger. La çanaâ est une définition de l'art musical andalou, tel qu'enseigné (et joué) par l'Ecole d'Alger (les autres principales écoles sont celles du malouf constantinois et du hawzi tlemcenien).

Dix-huit associations de musique andalouse, et pas seulement de la région d'Alger, ainsi que l'Ensemble national algérien de musique andalouse, participent à ce festival institutionnalisé en 2006.

La soirée d'ouverture devait être animée hier soir, par le chanteur soliste Mohamed Annabi avec l'Ensemble régional d'Alger, sous la direction de Mokdad Zerrouk. Au programme d'aujourd'hui, nous avons des concerts de trois associations, dont les troupes vont se succéder sur scène : Errachidya de Cherchell, sous la direction de Sebbagh Kamel, El-Othmania de Ténès, sous la direction de Allel Mohamed, et El-Moutribia de Blida, sous la direction de Lamari Chaâbane. La soirée de clôture sera animée par l'Ensemble national algérien sous la direction de Rachid Guerbas. Entretemps, le public aura vu à l'œuvre plusieurs autres associations comme Essendoussia d'Alger, sous la direction de Moussa Haroun, Fen wa assala de Skikda, sous la direction de Boulfoul Abdelmadjid, El-Amel de Sougeur (Tiaret), sous la direction de Chouat Moulay ou, encore, Fen wa nachat de Mostaganem, sous la direction de Hadjer Benmerah.

La troupe Errachdia de Cherchell.

Toutes les soirées de ce festival, qui se tiendra sous le haut patronage de Khalida Toumi, ministre de la Culture, débuteront à 20h. Bonne nouvelle pour les mélomanes : l'entrée aux spectacles est gratuite.

Kader B.

RÉNOVATION DES SALLES DE CINÉMA À JIJEL

Une question de désistement ?

La salle de cinéma 20 Août-1955, ex-Le Glacier, située au centre-ville de Jijel, menace ruine. Propriété de la commune, cette salle dont la construction remonte à l'époque coloniale, est dans un état de délabrement avancé. Rappelons que cet ancien théâtre communal a joué un rôle important dans la vie culturelle et artistique de la cité au milieu des années 1950 où les précurseurs du 4e art local, tel Da Salah Bousseloua, ont interprété des pièces de Molière. Après l'indépendance, Le Glacier a été érigée en salle de cinéma, louée à un particulier qui se contentait des projections vidéo. Fermée depuis plusieurs années, après avoir été une salle réservée à des meetings animés par les acteurs politiques lors des échéances électorales, la salle 20 Août-1955, qui est plus qu'un symbole, risque d'être victime de la décision de certains élus qui refusent l'octroi du désistement au profit du secteur de la culture pour entamer des travaux de sa rénovation. Le département de Khalida Toumi a consacré une cagnotte conséquente dans le cadre du programme d'investissement public 2010-2014 pour la rénovation de deux salles de cinéma à Jijel pour relancer l'activité cinéphile conformément aux orientations du schéma directeur du secteur de la culture. Un ambitieux projet qui risque de ne pas voir le jour face au refus concernant le désistement.

B. Ines

MONDIAL 2010

Le Soir d'Algérie
Quotidien indépendant
Mardi 13 juillet 2010 - Pages 12-13

DEUX GRANDES VICTOIRES EN DEUX ANNÉES ONT MARQUÉ LA MARCHE DE L'ÉQUIPE D'ESPAGNE

Génération «toque» : après l'avènement, quel avenir ?

L'Espagne a réussi le doublé Euro-Mondial en 2008-2010 à la faveur de son jeu offensif de passes et tout en maîtrise (le «toque»), mais entre deux cris d'allégresse se faufilent des questions sur la suite d'une génération dont certains cadres sont déjà trentenaires.

Photos : DR

Moins flamboyant

La Roja avait écrasé l'Euro-2008. Au Mondial-2010, elle a concédé une défaite (Suisse, 1-0) et est devenue le champion du monde le moins prolifique de l'histoire (huit buts marqués seulement), de manière un peu paradoxale. «On génère des occasions, et c'est sûr que le pourcentage de buts n'est pas très élevé, en tout cas pas autant qu'habituellement en équipe d'Espagne», avait d'ailleurs admis Xavi samedi. Un déficit dû au manque de réussite des attaquants et à des équipes adverses repliées.

Cadres mûrs

«Les matches ont été compliqués, se sont fermés, a expliqué Villa. Mais l'Espagne a toujours gardé sa philosophie, et c'est surtout pour ça qu'on mérite ce titre de champion du monde». Les piliers de la Seleccion sont à leur apogée, notamment les Barcelonais qui ont engrangé dimanche le seul titre qui leur manquait. S'ils peuvent faire un dernier tour de piste à l'Euro-2012, iront-ils au Mondial-2014 ? Iniesta et Torres auront 30 ans, Villa et Xabi Alonso 32, Xavi 34, Capdevila et Puyol 36.

Ce dernier a déjà dit qu'il prendrait sa décision sur une éventuelle retraite internationale en concertation avec le sélectionneur Vicente Del Bosque et le directeur sportif Fernando Hierro «après la finale».

Capdevila a confié qu'il continuerait bien jusqu'à l'Euro-2012. Quant à Casillas, il a 29 ans mais son poste de gardien lui permet de voir loin.

Jeunes piliers

Parmi les jeunes, outre l'«ancien» Sergio Ramos (67 sélections à 24 ans), Del Bosque a fait une place à Busquets (qui aura 22 ans vendredi) et Piqué (23 ans), déjà des valeurs sûres.

Il y a aussi le cas Fabregas (23 ans) : titulaire à l'Euro-2008, il a depuis perdu sa place mais est appelé à prendre celle de Xavi tôt ou tard.

Cette succession prévisible pose la question: qu'en sera-t-il du style de jeu qui a fait le succès de la Roja lorsque Xavi, sa clef de voûte, partira ? Fabregas est davantage un n°10 classique, plus offensif et dribbleur. Pas sûr qu'il garantisse la même possession de balle que le n°8.

La relève

Le sélectionneur a veillé à injecter du sang frais depuis 2008, dans le onze de départ (Busquets, Piqué, Pedro) ou sur le banc (Jesus Navas, Mata, Llorente, Javier Martinez). Il dispose aussi des champions d'Europe 2008 David Silva et Cazorla comme solutions offensives, des promesses Bojan et Canales, s'ils trouvent du temps de jeu au Barça et au Real, voire du revenant Negredo.

S'il ne voulait pas changer une recette qui gagne, Del Bosque a aussi relevé que «l'immobilisme n'était jamais bon dans le foot».

Il l'a prouvé en renforçant l'assise défensive de la Roja (deux buts encaissés seulement au Mondial-2010), alignant deux milieux défensifs (Busquets et Xabi Alonso), ce que lui avait un temps reproché son prédécesseur Luis Aragones. Pas touche au «toque».

Nuit de folie en Espagne

L'Espagne a fêté frénétiquement jusqu'au bout de la nuit, aux cris de «Campeones, Campeones, oé, oé, oé !», la première Coupe du monde de son histoire, remportée dimanche soir contre les Pays-Bas (1-0 a.p.) à Johannesburg.

Dans le centre de Madrid, peu avant 4h du matin (2h GMT), des dizaines de milliers de jeunes, filles et garçons, portant presque tous le maillot rouge de la «seleccion» ou torses nus, enrobés dans des drapeaux espagnols sang et or, envahissaient encore les principales artères du centre. «On fait la fiesta, avec Andres Iniesta!», l'auteur du but victorieux, chantait un groupe de fans de la Roja Puerta del Sol, la place emblématique du centre de Madrid. Dans la rue Montera adjacente, des prostituées tentaient en vain d'alpaguer des supporteurs tout à leur joie et leur ivresse. «Le football, ce n'est pas seulement un truc de mecs, ça appartient à tout le monde», revendiquait en riant Ester 42 ans, dans un bar lesbien du quartier gay de Chueca, sur fond de variétés andalouses à plein régime. Les rues de la capitale, jonchées de gobelets, canettes et sacs plastiques ressemblaient à une gigantesque poubelle à ciel ouvert. De nombreux policiers surveillaient placidement la liesse. Un hélicoptère de la police balayait du ciel la foule de son puissant projecteur, tandis que résonnaient pétards et sirènes de véhicules du Samu.

«Enfin, enfin, c'est arrivé»

Les médias espagnols décrivaient des scènes similaires dans toute l'Espagne, à Malaga, Valence, Valladolid. Pas d'incidents notable, sauf à Grenade (sud) où la police a chargé pour disperser des supporteurs agités. Même dans la nationaliste capitale catalane Barcelone, normalement peu encline à supporter la Roja, 75 000 fans ont vibré devant un écran géant. Des centaines se sont ensuite baignés dans la fontaine de Montjuic. Cette fiesta du siècle était partie pour durer au-delà du petit matin. Les Madrilènes réservent un triomphe tout aussi démesuré aux héros de Johannesburg, attendus hier en début d'après-midi. La bande d'Iniesta devait défiler à bord d'un bus décapotable après avoir été félicitée de vive voix à 17h par le roi Juan Carlos, puis par le chef du gouvernement, José Luis Rodriguez Zapatero. «Je suis heureux et ému (...) J'ai souffert comme rarement. Mais Iniesta a été spectaculaire», a déclaré M. Zapatero sur la radio Cadena Ser, félicitant en direct le père du joueur. «Tant de générations, depuis que je suis tout petit, ont espéré gagner un Mondial. Et enfin, enfin, c'est arrivé», a ajouté M. Zapatero. Alors que l'Espagne se débat dans une crise économique majeure marquée par un chômage galopant, il s'est dit convaincu que cette victoire «va nous donner de l'estime de soi, de la confiance» et que le pays va «se lever avec force». Dans le centre de Madrid, des fumigènes rouges ont illuminé le ciel du Fan Park au coup de sifflet final, où 250 000 supporteurs ont assisté à la rencontre sur quatre écrans géants, selon une estimation des médias.

«Viva España»

«Ouaahhhhhh!!!!!», a hurlé la foule sans reprendre son souffle pendant plus de deux minutes quand Iniesta a marqué le but libérateur, à la fin de la prolongation. Des «Viva España!» et «Espagnols, Espagnols, Nous sommes Espagnols!» ont jailli à l'unisson de millions de foyers, bars et places surchauffés de tout le pays. «On va célébrer ça comme des dingues, toute la nuit, tout lundi, jusqu'à mardi matin», confiait, Miguel Angel, 41 ans, venu spécialement de Bilbao (Pays Basque) pour l'événement à Madrid.

Les militaires espagnols en mission à l'extérieur ont fêté la victoire dans leurs bases d'Afghanistan ou au Liban.

LA RÉUSSITE DU MONDIAL 2010 MET L'EAU À LA BOUCHE DES ORGANISATEURS SUD-AFRICAINS

Organiser des Jeux olympiques, l'autre défi

Non contente d'avoir organisé avec succès la première Coupe du monde sur le continent noir, l'Afrique du Sud envisage de récidiver en posant sa candidature pour les premiers Jeux olympiques africains. «Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas organiser les JO dans le futur. C'est important pour l'Afrique», a glissé la semaine dernière le président sud-africain Jacob Zuma.

Comme pour donner de la consistance à cette idée, qui aiderait à rentabiliser les quatre milliards d'euros investis en vue du Mondial, le chef de l'Etat a rencontré samedi le président du Comité international olympique (CIO), Jacques Rogge.

Les deux hommes ne sont pas revenus en public sur cette hypothèse, mais Jacques Rogge a estimé que la Coupe du monde 2010 «resterait dans les mémoires» et que «l'Afrique pouvait en être fière». De fait, la grande fête du ballon rond s'est déroulée sans encombre majeur. Malgré une criminalité endémique, l'Afrique du Sud a réussi à protéger les supporteurs et a assuré une ambiance chaleureuse jusqu'au coup de sifflet final.

Ce qui a fait dire à Sepp Blatter, le président de la Fédération internationale de football (Fifa): «S'il y a un pays en Afrique qui peut accueillir les Jeux olympiques, c'est l'Afrique du Sud !»

Les prochains JO d'été sont prévus à Londres (2012), puis à Rio de Janeiro (2016). Mais les candidatures pour l'organisation de l'édition 2020 pourront être déposées à partir de l'an prochain, avec 2013 comme date butoir de soumission des dossiers.

Marche suivante

Deux villes côtières et touristiques ont déjà fait part de leur intérêt : Durban (sud-est) et Le Cap (sud-ouest), qui avait échoué à décrocher les JO 2004. Johannesburg et Pretoria pourraient également se manifester.

L'administrateur en chef de Durban, Michael Sutcliffe, est convaincu que sa ville fait la course en tête, grâce à son climat clément. «Le Cap a un hiver méditerranéen avec beaucoup de pluie, Johannesburg est trop en altitude», estime-t-il.

La cité portuaire se prépare depuis longtemps à cette perspective. «Nous avons construit le nouveau stade en gardant en tête qu'il puisse satisfaire aux exigences de la Coupe du monde et des Jeux olympiques», souligne M. Sutcliffe. Le Moses Mabhida Stadium, d'un coût de près de 300 millions d'euros, peut accueillir jusqu'à 90 000 spectateurs et une piste d'athlétisme. «Le seul en Afrique,» assure-t-il.

Autre atout: Durban accueillera en juillet 2011 le CIO qui devra désigner à cette occasion la ville hôte des Jeux olympiques d'hiver 2018. Sam Gideon, président du Comité olympique sud-africain (SASCOC), tient à tempérer: «Pour le moment, aucune ville sud-africaine ne possède les infrastructures nécessaires à l'organisation des Jeux olympiques.» Mais en capitalisant sur l'expérience acquise pendant la grand-messe du football, cet obstacle sera facile à franchir, dit-il. «Tout le monde semble content du travail accompli par les Sud-Africains pour le Mondial. Cela devrait leur donner confiance pour franchir la marche suivante.»

IMAGES INSOLITES

• Miam !

Et dire qu'il est toujours élégant, poli, bien coiffé et apprêté, avec son fameux pull bleu en cachemire... Au cours du 8e de finale contre l'Angleterre (4-1), le sélectionneur de l'Allemagne Joachim Löw a pourtant réalisé un enchaînement moins glorieux: l'index droit nerveusement fourré dans la narine droite, il en ressort une crotte de nez qu'il roule, passe dans sa main gauche et enfourne ensuite dans sa bouche...

• Splash !

Cristiano Ronaldo sera-t-il surnommé le «Lama» ? A l'issue du 8e de finale remporté par l'Espagne (1-0), le visage fermé, le capitaine du Portugal regarde une caméra droit dans l'objectif et crache par terre. Un message subliminal sur le crash lusitanien ?

• Oh !

Le même Cristiano Ronaldo s'était auparavant illustré de manière plus positive. «CR7» n'avait plus marqué en sélection depuis un penalty en février 2009. Il a profité de la «goleada» infligée à la Corée du Nord (7-0) pour retrouver le chemin des filets de la manière la plus saugrenue: Ronaldo bénéficie d'un contre chanceux après un tacle du gardien sorti à sa rencontre, le ballon roule sur sa nuque et sa tête et retombe devant lui. Il n'a plus qu'à marquer dans le but vide, hilare.

• Bah !

Le joueur avait de la souplesse dans la cheville, le sélectionneur dans le poignet. Interrogé sur les marques d'affection très tactiles déployées auprès de ses protégés, Diego Maradona a répété trois fois «J'aime les femmes !» avant d'ajouter : «Je suis avec Veronica qui a 31 ans, qui est blonde et qui est très belle. Que je sois de la jacquette, non, non !». Ces derniers mots agrémentés d'un geste efféminé du poignet.

• Hep !

Temps additionnel de la demi-finale Pays-Bas - Uruguay (3-2). L'arbitre donne un coup de sifflet et les Uruguayens s'énervent, dans un moment de confusion. Une équipe TV de la Fifa, qui croit que c'est fini, pénètre sur la pelouse de deux bons mètres en direction du rond central. Mais l'un des remplaçants uruguayens agrippe le cadreur par le col, lui intimant l'ordre de rebrousser chemin. Et le jeu reprend.

• Et vlan !

Gabriel Heinze est un homme de tête, question caractère aussi bien que dans le jeu aérien. Mais lorsqu'il célèbre le premier but de l'Argentine contre le Mexique en 8e de finale (3-1), il se retourne sans regarder et percute de plein fouet une caméra. Furieux, il donne un grand coup de la main dans l'appareil avant de la porter sur sa fossette endolorie.

LES CHAMPIONS ESPAGNOLS SONT LEGION DANS LES AUTRES DISCIPLINES SPORTIVES

La victoire de la Roja couronne l'âge d'or du sport espagnol

La victoire de la Roja au Mondial d'Afrique du Sud dimanche a couronné une décennie en or du sport espagnol, dont les succès planétaires, en tennis, cyclisme ou Formule 1, étaient abondamment rappelés hier par les médias et commentateurs.

Les nouveaux «Rois du monde» ont complété la longue liste des champions espagnols, les Alonso, Nadal, Contador, Lorenzo et autre Gasol qui ont triomphé ces dernières années sur tous les terrains et circuits du globe. «En sports, nous sommes au sommet, et ce succès (contre les Pays-Bas) est la consécration», avait clamé dès dimanche soir le chef du gouvernement espagnol José Luis Rodriguez Zapatero.

Cette victoire «va nous donner de l'estime (de nous-mêmes), de la confiance, sans aucun doute. Nous allons nous lever avec force», a-t-il assuré alors que l'Espagne traverse une forte crise économique.

«Notre sport vit une époque dorée, la meilleure de son histoire», s'est félicité le secrétaire d'Etat aux Sports Jaime Lissavetzky en commentant cette période faste du sport espagnol.

«C'est le meilleur moment. Il faut savoir combien c'est difficile et en profiter», a renchéri le tennisman Rafael Nadal, vainqueur de 8 grands chelems et qui vient d'enchaîner deux triomphes à Roland-Garros et Wimbledon.

La liste est sans fin des succès espagnols depuis le début du XXIe siècle en tennis (Nadal et Coupes Davis), Formule 1 (Fernando Alonso double champion du monde), cyclisme (Alberto Contador, Tour de France, d'Italie et d'Espagne), basket-ball (L'Espagne championne du monde et d'Europe, Pau Gasol champion NBA), sans parler du hand-ball ou de la moto.

«Peur d'aucun adversaire»

Mais dans ce pays fou de foot, dont les grands clubs sont des icônes mondiales, il manquait à l'Espagne le Graal de la Coupe du Monde, poursuivi pendant tant d'années de frustration et qu'avait laissé entrevoir une victoire indiscutable à l'Euro-2008. «Le sportif espagnol a beaucoup amélioré sa compétitivité. Maintenant, il n'a peur d'aucun adversaire et dans aucun sport il ne se juge inférieur», a déclaré M. Lissavetzky pour expliquer ces récents triomphes espagnols. Les Jeux Olympiques de 1992 à Barcelone et les 22 médailles espagnoles (dont 13 en or) avaient servi de déclic et convaincu les athlètes espagnols qu'ils pouvaient gagner dans n'importe quelle discipline, soulignaient hier les commentateurs. «Les champions d'aujourd'hui sont les fils de cette explosion du sport en 1992», marquée notamment par la mise en place de nouvelles structures d'entraînements, selon Fermin Cacho, champion Olympique du 1 500 m à Barcelone.

Ce phénomène n'est pas exempt de controverses, comme les soupçons de dopage qui ont entouré plusieurs disciplines, surtout le cyclisme avec l'énorme scandale Puerto déclenché en 2006. Mais les nouveaux conquistadors sportifs espagnols balayent ces critiques et comptent poursuivre leur assaut des trophées mondiaux qui leur manquent, comme la Coupe de l'América à la voile, organisée cette année à Valence (est), ou même des titres en... rugby. Le quotidien sportif *AS* notait avec gourmandise hier que les «rugbywomen» espagnoles avaient remporté ce week-end à Moscou le Championnat d'Europe de rugby à sept, discipline olympique en 2016, en battant en finale... les Pays-Bas.

LES PAYS-BAS PEUVENT COMPTER SUR DES JOUEURS ARRIVÉS À MATURITÉ

Une équipe pour quelques années encore

L'équipe des Pays-Bas finaliste de la Coupe du monde dimanche, battue par l'Espagne 1 à 0 en prolongation, ne devrait pas subir de grands bouleversements ces prochaines années, ses vedettes, à l'image de Wesley Sneijder, arrivant à maturité. Le sélectionneur Bert van Marwijk, qui devrait prolonger son contrat jusqu'à l'Euro-2012 en Pologne et en Ukraine, ne modifiera probablement pas une recette (presque) gagnante.

Parmi les titulaires, seul le capitaine Giovanni van Bronckhorst (35 ans) a annoncé son départ à la retraite. Andre Ooijer, qui a fêté ses 36 ans le jour de la finale, s'en va lui aussi. Mais il n'était plus titulaire depuis plusieurs années.

Un point d'interrogation subsiste concernant Mark van Bommel (33 ans) qui avouait avant de début du tournoi ne pas savoir s'il aurait «la condition et la passion pour continuer deux années de plus». La tendance serait à la prolongation. La colonne vertébrale de l'équipe ne bougera donc pas, du gardien Maarten Stekelenburg (27 ans), révélation du tournoi côté Oranje, à l'avant-centre Robin van Persie (26) qui doit lui une revanche à ses supporters.

Van Marwijk, faux suspense?

John Heitinga (26), Nigel de Jong (25), Wesley Sneijder (26), Rafael van der Vaart (27), Arjen Robben (26) seront à pleine maturité dans deux ans et sans doute pas encore usés en 2014 au Brésil.

La relève – Affelay (24), Babel (23), Elia (23), Van der Wiel (22) – peut continuer de grandir dans un environnement favorable. Reste à connaître le sort du sélectionneur. Bert van Marwijk dispose dans son contrat d'une option qui lui permet de prolonger jusqu'en 2012.

L'ancien entraîneur de Feyenoord Rotterdam et du Borussia Dortmund part du principe qu'il restera mais qu'une «offre qui ne se refuse pas» pourrait le faire réfléchir. Et justement, dimanche, le directeur général de la Fédération néerlandaise de football (KNVB) Henk Kessler révélait qu'une «grosse proposition» était arrivée sur son bureau ces derniers jours.

«Si une proposition qui ne se refuse pas se présente, cela pourra me faire réfléchir. Mais Henk ne m'en a pas parlé, je ne suis au courant de rien», a dit Van Marwijk dimanche soir.

«Je pars du principe que je reste. Mais on se sait jamais...», a conclu le sélectionneur. Théoriquement, le beau-père de Mark van Bommel pourrait donc partir. Mais la presse néerlandaise estimait hier qu'il s'agit d'un faux suspense.

BERT VAN MARWIJK

«Les Espagnols aussi ont commis des fautes»

«Les Espagnols aussi ont commis de grosses fautes», s'est défendu Bert van Marwijk, sélectionneur d'une équipe des Pays-Bas très agressive, hachant le jeu, dimanche lors de la finale du Mondial-2010 perdue contre l'Espagne (1-0 a.p.)

Un premier mot?

C'est très triste, la première période était tendue, nous avons essayé de jouer notre jeu. Nous étions impressionnés, un peu par tout. Robben a eu deux grosses occasions. Mais l'Espagne en a eu plus. Et puis il y a eu ce carton rouge contre Heitinga (pour un deuxième jaune, ndlr). Je ne veux pas parler de l'arbitre, mais il aurait dû nous donner un corner à la fin du match et donner un deuxième carton jaune à un Espagnol qu'il aurait dû exclure. Mais bon, l'Espagne était la meilleure, elle a gagné.

Vous avez joué de façon peu agréable, agressivement...

Ce n'est pas notre style de commettre toutes ces fautes. Mais c'était une finale. Les Espagnols aussi ont commis de grosses fautes.

Il y a eu 14 cartons jaunes...

Je ne pense pas que l'arbitre ait bien contrôlé le match.

Vous avez échoué dans ce que vous appeliez cette mission, gagner la finale...

Personne ne pensait que nous arriverions en finale. Nous étions proches des penalties. Nous étions si proches.

Robben était tout près de marquer...

C'était clair : l'équipe qui marquerait la première gagnerait. Mais nous n'avons pas été chanceux.

Nous espérions une belle finale, avec un beau football, mais votre jeu était trop dur...

Nous voulions jouer un beau football mais il y avait une grosse équipe en face. Mais je le répète, les deux équipes ont commis des fautes. Même si ce n'était pas ce que les gens espéraient pour une finale, il y avait de l'intensité.

FOOTBALL

Pourquoi Saâdane ne peut pas remporter la Coupe d'Afrique 2012

Photo : Archives

Par Maâmar Farah

Zéro victoire, zéro but, dernière de son groupe : voilà le bilan que les autorités et la presse veulent nous présenter à tout prix comme positif ! Il faut vraiment être en manque d'imagination pour penser qu'avec de tels résultats, les Verts se sont comportés «honorablement» ! Et voilà que le verdict final tombe : nous sommes 28es sur 32 équipes ! Une véritable catastrophe que les politiques essayent de transformer en réussite. Nous écrivions, à la fin de la Coupe d'Afrique, que cette équipe venait d'atteindre ses limites : laminée par l'Egypte, elle fut incapable de se ressaisir face au Nigeria pour sauver l'honneur avec une troisième place. Depuis, l'Algérie ne marque plus : elle perd pratiquement ses matches amicaux par des scores lourds (hormis un penalty orphelin transformé par Ziani face aux Emirats, unique victoire de ce long parcours).

Lors de cette même Coupe d'Afrique, nous avions fortement appuyé Saâdane qui venait de nous qualifier au Mondial après 24 années d'absence et nous permettre de figurer parmi le gotha africain suite à deux éditions manquées. C'était une très belle réalisation que nous avons saluée avec des superlatifs que nous ne regrettons pas : le résultat atteint par Saâdane et ses jeunes loups était inespéré ! Il a été unanimement considéré comme un grand exploit par le peuple algérien, une performance à inscrire sur le livre d'or du football algérien.

Cette Coupe d'Afrique nous a été fort utile : elle a montré nos points faibles et en premier lieu, notre frilosité en attaque. Nous écrivions alors que Saâdane avait 5 mois pour régler le problème de la ligne offensive. Il lui fallait, à tout prix, dénicher un buteur, un chasseur de but, un joueur racé qui a la capacité de conclure les mouvements offensifs de ses coéquipiers. Il n'y en avait pas à l'étranger.

Mais, ici, on avait quelques bons joueurs qui auraient pu s'intégrer à l'équipe et lui offrir des buts, c'est-à-dire l'essentiel ! Zyaya venait d'être recruté par un club saoudien et ses premières apparitions sont convaincantes. C'est un vrai chasseur de but. Convoqué en équipe nationale, il fut royalement ignoré par Saâdane qui l'essaya durant quelques minutes en fin du match contre le Nigeria. C'était trop court pour le juger. Certains diront qu'il avait mal joué et qu'il était souvent en situation de hors-jeu. Moi, je vais vous dire ce que je pense de ce joueur : il peut jouer mal, être trente fois en hors jeu, ne pas participer aux actions de récupération et d'entame d'attaque mais quand il reçoit un bon ballon, il a l'avantage de le transformer en but ! Ce que ne peuvent pas faire les autres éléments de l'équipe nationale frappés – et depuis longtemps – d'une incroyable stérilité ! Au lieu de s'inquiéter de ce mal et de lui trouver des solutions, Saâdane a préféré les demi-solutions, en privilégiant des choix tactiques douteux.

«Nous avons battu l'Angleterre par zéro à zéro »

A la fin de la piètre participation des Verts, j'ai entendu des commentaires qui m'ont fait sortir de mes gonds. Dire que nous avions retrouvé une équipe, qu'elle était jeune et qu'elle allait briller à l'avenir est une répétition, mot par mot, de ce que nous avions déjà dit à la fin de la Coupe d'Afrique ! Si nous participons à la compétition continentale pour nous entraîner et si notre parcours en Coupe du monde est un «apprentissage» (dixit Saâdane), quand est-ce que nous allons jouer pour de bon et avoir l'ambition des 31 autres équipes du rendez-vous sud-africain ? En fait, le grand regret est que nous aurions pu aller plus loin si les Verts avaient osé, s'ils n'étaient pas enfermés dans un carcan tactique qui les empêchait de libérer toute leur énergie, donner la pleine mesure à leur talent et faire preuve d'imagination.

Non, messieurs, ce n'est pas cela le jeu algérien. S'il y a eu d'incontestables acquis en défense avec la confirmation de la valeur des défenseurs déjà présents en Angola et la découverte d'un gardien génial, l'attaque fut, comme à ses habitudes, aux abonnés absents. Et cela est loin de refléter la réalité du football algérien apprécié pour ses passes courtes et ses belles combinaisons, son orientation purement offensive, ses dribbles, etc.

En jouant le jeu défensif, nous avons brisé l'élan de ces jeunes obligés de revenir en arrière, incapables de construire des attaques rapides, timorés et manquant affreusement d'ambition. Comment être satisfait de ces petites défaites face à la Slovénie et aux États-Unis et ce nul vierge contre l'Angleterre quand on sait que le football est un sport où la victoire est le seul baromètre des bonnes performances d'une équipe ? Le jour où des jeunes sont sortis dans la rue pour «fêter» le nul contre l'Angleterre, ils avaient oublié de jeter un coup d'œil au classement : nous étions bons derniers du groupe. Depuis quand fête-t-on la place de lanterne rouge ? Comble du ridicule : Hafid Derradji claironnait que nous avions battu l'Angleterre par zéro à zéro ! Pauvre football !

Il faut totalement revoir notre appréciation de ce sport populaire. Ses concepteurs ont imaginé que des équipes perdent et d'autres gagnent. Ils n'ont pas pensé à délivrer des satisfecit aux perdants. D'ailleurs, ces derniers avaient un point et depuis que l'on a décidé de donner plus de chance au football offensif, ils n'ont plus aucun point ! Quant à ces histoires de sortir de l'épreuve «la tête haute» et «avec les honneurs», cela est valable pour le Ghana ou l'Uruguay, mais qu'ont fait les Verts pour mériter de tels qualificatifs ? Nous avons perdu deux matches sur trois et nous n'avons pas réussi à marquer : voilà la vérité.

Dans dix ou vingt ans, on ne dira pas que l'Algérie a manqué de chance face aux Etats-Unis ou la Slovénie, on sortira les résultats techniques et les classements. Certains pensent que le fait d'avoir échappé à une débâcle est une bonne chose en soi.

Ce raisonnement défaitiste est à bannir de notre mentalité car il signifie que nous n'avions pas notre place parmi les 32 équipes et que nous aurions dû rester à la maison ! Une suggestion : pour faire plaisir à tout ce beau monde, la Fifa devrait donner un demi-point aux équipes qui jouent bien mais ne gagnent pas (sic) ! En football, comme dans tous les autres sports, tu gagnes ou tu perds. Nous avons perdu, point barre !

Saâdane vient d'être reconduit pour deux années encore avec, pour objectif, la prochaine Coupe d'Afrique. Comment pourra-t-il la rempoter avec des nuls vierges et des petites défaites ? A-t-on oublié l'Égypte, actuelle championne d'Afrique, le Ghana, le Cameroun, le Nigeria, les équipes montantes comme la Tunisie ? Si Saâdane ne change pas sa tactique, s'il ne donne pas à son équipe l'envie de gagner, s'il ne déniche pas un ou deux vrais buteurs (Zyaya, Zyaya, Zyaya !), autant dire que nous allons revivre les mêmes frustrations.

Le Mondial 2010 a été celui du jeu spectaculaire et des beaux buts !

Car enfin, ce Mondial n'est-il pas la meilleure preuve que le football, c'est d'abord l'attaque et le beau jeu ? Après des années de disette où le réalisme empêchait le jeu spectaculaire, voilà revenu le temps du vrai football, celui que l'on ne se lasse pas d'admirer, celui qui donne chaud au cœur, celui qui récompense enfin les plus entreprenants, les plus courageux, les plus enclins à aller de l'avant pour inscrire des buts, de beaux buts sans lesquels le jeu à onze ne serait plus qu'une ennuyante partie d'échecs sur grand tapis vert ! Le Brésil est rentré bredouille chez lui et a été conspué parce qu'il a abandonné son génie propre pour se frotter aux tactiques rigoureuses venues du Vieux Continent et cela au moment même où la plus réaliste des équipes d'Europe, l'Allemagne, pète le feu dans un prodigieux et éblouissant football totalement tourné vers l'attaque. Par contre, l'Argentine, sévèrement battue par cette même Allemagne, a reçu un accueil triomphal à Buenos-Aires car elle a développé son jeu habituel et refusé de bétonner ! Les peuples ne sont pas dupes. Ils connaissent bien le football !

L'Algérie n'a d'autre choix que de développer son jeu propre, celui qui a soulevé l'enthousiasme des foules à une époque où l'on jouait pour le plaisir de gagner et pas pour autre chose.

La FAF a fait son choix. Saâdane a beaucoup donné au football algérien. S'il n'est pas celui qui a le plus de titres, il reste l'homme des grandes qualifications. Mais son système est dépassé. Il a raté une grande et unique occasion de sortir avec les honneurs et ne pas terminer un parcours lumineux par une fausse note. Dommage que les vieilles rancœurs ne veulent pas donner sa chance à Madjer. Alors, pourquoi pas Khalef qui a réussi à faire la synthèse entre le jeu algérien et la rigueur du football moderne ? Avec beaucoup de bonheur. Sa place est sur le banc de touche et pas sur les plateaux de télévision.

M. F.

FOOTBALL

SADEK AMROUS (PRÉSIDENT DU CLUB)

«Aucun joueur ne quittera le MCA»

Malgré des velléités d'incursion à la villa de Chéraga de la part d'une «opposition» tenace, Sadek Amrous, l'actuel président mouloudéen demeure imperturbable et il préfère s'occuper du passage au professionnalisme du «Doyen» plutôt que de faire attention à l'agitation extérieure. Dans cet entretien, et à l'aube d'une nouvelle saison, il nous fait part de ses ambitions.

Photo : DR

***Le Soir d'Algérie* : Que se passe-t-il au MCA qui semble connaître un été chaud ?**

Sadek Amrous : Il ne se passe rien et tout va pour le mieux.

Pourtant, Zeddek a tenté d'investir la villa pour vous destituer, paraît-il...

Je suis un président élu et mon mandat s'achèvera en 2012. Maintenant, si certains de vos confrères sont alarmistes pour bien vendre leurs journaux, c'est un autre problème.

Zeddek a une décision de justice. Qu'en pensez-vous ?

S'il a une décision, moi je dis qu'elle n'a aucune valeur légale. Le jour où il aura un agrément délivré par la DJS, je le reconnaîtrai, sinon j'y suis, j'y reste.

Comment expliquez-vous le fait que Zeddek veut vous destituer sans attendre la fin de votre mandat ?

Je ne sais pas. Je n'ai pas à analyser son comportement. Peut-être qu'il est jaloux, surtout après qu'on ait remporté le titre de champion d'Algérie.

Avez-vous déposé le dossier du passage au professionnalisme du MCA ?

On va le faire cette semaine. Pratiquement, tout est prêt.

Le MCA sera-t-il transformé en SPA ?

Plus exactement en SSPA, c'est-à-dire une société sportive par actions.

Et qui seront les actionnaires ?

Tout simplement ceux qui pourront acheter nos actions.

Le professionnalisme implique la possession d'un stade que le MCA n'a pas. Où évoluera le Mouloudia cette saison ?

Le professionnalisme est une excellente initiative mais c'est à l'Etat qui a initié ce projet de nous trouver un stade. Bien sûr, l'idéal pour le MCA est d'évoluer au stade du 5-Juillet. Par conséquent, nous allons négocier avec le ministre de la Jeunesse et des Sports pour pouvoir bénéficier de cette infrastructure. Je crois qu'il n'y a pas d'autres alternatives.

À quand la reprise pour les joueurs ?

Elle a été fixée au 15 juillet, pour un premier rendez-vous ici à Alger et ensuite, on partira en stage de préparation en Pologne comme la saison dernière.

Pourquoi le choix de la Pologne ?

Parce que c'est un pays où le climat est clément et où les infrastructures sont idéales pour une bonne préparation d'avant-saison.

Côté effectif, y a-t-il des départs ?

Aucun joueur ne quittera le MCA.

Pourtant, on annonce Bouguèche du côté du Club africain de Tunis.

Ce n'est pas moi qui l'ai annoncé. Moi, je vous dis que Bouguèche est chez nous et il le restera.

Et Besseghier dont on dit qu'il pourrait partir.

Ecoutez, il n'y pas un joueur algérien qui ne rêve pas de porter les couleurs du Mouloudia d'Alger. Alors, comment pouvez-vous croire que Besseghier pourrait partir ailleurs.

Quels sont les objectifs du MCA pour la nouvelle saison ?

Je crois que le plus dur reste à faire. Nous allons nous retrouver derrière quatre compétitions, c'est-à-dire le Championnat et la Coupe d'Algérie, la Coupe d'Afrique et la Coupe nord-africaine et on va être attendus partout. On va essayer d'être à la hauteur.

Côté recrutement, qui sont les nouveaux venus ?

Il y a Douadi, Belkeir, Khemas et Amar Ammour qui devrait signer incessamment.

Ammour n'a pas brillé à Bordj-Bou-Arréridj et il se fait «vieux».

Ammour est un joueur talentueux avec beaucoup d'expérience. On n'est pas assez fou pour faire signer un mauvais joueur.

Parfois, on vous oppose à Omar Ghrib. Quelles sont vos relations avec lui ?

Omar Ghrib est le président de la section de football. C'est donc un dirigeant et aussi un ami.

Propos recueillis par H. B.

Opel renouvelle sa collaboration avec le Mouloudia

Après une folle saison, ponctuée par un titre de champion d'Algérie, Diamal, concessionnaire de plusieurs marques automobiles, a décidé de prolonger son aventure aux côtés du doyen des clubs algériens. «Nous faisons confiance au Mouloudia Club d'Alger. En effet, nous avons renouvelé notre contrat pour une saison supplémentaire», nous révéla, Hocine Ammour, responsable du marketing au niveau de Diamal. Les Vert et Rouge porteront l'étendard de la marque allemande durant la saison 2010-2011. La signature du contrat s'est déroulée en présence du président mouloudéen Sadek Amrous et du directeur général de Diamal Pierre Labbé.

«Il s'agit d'un mariage de raison et de passion, entre deux équipes gagnantes, chacune dans son domaine, et la poursuite d'une grande aventure avec d'autres succès», précise le premier responsable d'Opel.

A. A.

USM ANNABA

Onze joueurs en renfort

Après le départ de la totalité de l'ossature de l'équipe vers d'autres clubs à la fin de la saison 2009-2010, la direction de l'USM Annaba vient de recruter onze nouveaux joueurs. Il s'agit de Amira et Bouabdallah (JS Jijel), Messoudi et Boutritte (CRT), Belegh (MCO), Chenine (JSMS), Tebhache, Amari et Boukhari (Hamra Annaba), Boualeghe (Grarem) et Boujlida (MC El-Eulma).

Selon des sources proches du club, ces derniers seront présents au premier regroupement qui se déroulera à l'hôtel Rym El Djamil sur la côte bônoise, avant de poursuivre un stage de plusieurs jours à Bordj Sedria (Tunisie).

Omar Driss

BOXE

TOURNOI INTERNATIONAL DE RUSSIE

Ouadahi Amine en vermeil

Partie en Russie mercredi passé, à la place de l'EN senior, pour participer au traditionnel tournoi international de Russie, la sélection nationale militaire est rentrée au pays, dimanche dernier, avec une médaille d'or dans l'escarcelle que Ouadahi Mohamed-Amine a brillamment acquise.

Un tournoi, soulignons-le, qui draine habituellement les pays de l'ex-URSS et ceux de l'ex-bloc de l'Est, ce qui lui donne un cachet particulier. Pour cette édition, à l'exception de l'Algérie, de la Thaïlande, de la Corée du Sud et de l'Iran, la Russie, pays organisateur, n'a pas dérogé à cette sacrée règle en invitant l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Kirghizstan, le Turkménistan, l'Estonie et la Mongolie. Soixante-neuf boxeurs y étaient recensés après les formalités de la visite médicale et de la pesée. Une fois le tirage au sort effectué, les boxeurs engagés devaient entamer le tournoi à partir des quarts de finale. Les boxeurs de la sélection nationale militaire, coachés et dirigés par l'infatigable Ouadahi Boualem, père de Mohamed-Amine, sont au nombre de six : Ouadahi Mohamed-Amine (57 kg), Yesaâd (60 kg), Bouaâmara Menad (64 kg), Berrag Sid-Ali (69 kg), Haloui (75 kg) et Meslouh (81 kg). Parmi ces six pugilistes, seul Ouadahi Mohamed-Amine a pu atteindre le cap des finales, après avoir livré 3 combats. Au premier tour, l'enfant chéri des militaires et de Boualem Ouadahi, Mohamed-Amine en l'occurrence, a gagné aux points devant un Coréen. Lors des demi-finales, Ouadahi Mohamed-Amine a battu un Thaïlandais aux points à l'issue d'un combat très disputé, au vu de la renommée dont jouit ce dernier. En finale, l'Algérien et militaire de statut a pris le dessus sur son rival du jour. Bien entendu, les choses n'étaient pas aussi aisées que cela pouvait paraître pour Ouadahi Mohamed-Amine qui avait en face un redoutable Ouzbek. Ce combat, Ouadahi Mohamed-Amine l'a terminé en sa faveur, non sans peine. En remportant cette ultime empoignade, le titulaire des poids plumes, que ce soit en sélection nationale militaire ou en équipe nationale, Ouadahi Mohamed-Amine en l'occurrence, a réussi à décrocher l'or en se plaçant sur la plus haute marche du podium russe. Sur le niveau technique qui a caractérisé ce tournoi international, nous avons contacté Boualem Ouadahi, l'entraîneur national militaire, qui nous a confié que «c'était un tournoi très disputé du fait de la participation des pays dont le niveau est bon, à l'instar de la Russie, de la Mongolie et de l'Ouzbékistan». «Aussi, j'ai noté la participation de boxeurs qui ont été engagés lors de la dernière olympiade de Pékin, à l'image du Thaïlandais qui a rencontré Mohamed-Amine en demi-finale. Bien sûr, la présence de boxeurs de cette trempe ne peut avoir qu'un effet positif sur le niveau général du tournoi et de surcroît sur le niveau des combats». Et d'ajouter : «Nos boxeurs se sont bien comportés aussi bien sur le ring que durant leur séjour en Russie, ceux qui n'avaient pas la chance de revenir avec une médaille dans la poche ont rencontré plus forts qu'eux et, pour certains, ils ont fait les frais de l'arbitrage, tout court». Avec cette médaille d'or, Ouadahi Mohamed Amine confirme, si besoin est, qu'il demeure le seul parmi les boxeurs militaires à pouvoir arracher des médailles dans les concerts internationaux et mondiaux. D'ailleurs, il est à rappeler que Ouadahi Mohamed-Amine est le seul parmi ses coéquipiers de la SN Militaire à avoir remporté une médaille de bronze lors du championnat du monde militaire qui s'est déroulé l'an dernier en Ouzbékistan. De toute évidence, Ouadahi Mohamed-Amine a encore de nombreuses consécrations à obtenir, eu égard à son talent et surtout à sa volonté de vaincre. Le temps le prouvera…

A. A.

TURF

EN DIRECT DE TIARET - HIPPODROME KAÏD-AHMED
MARDI 13 JUILLET 2010

R'haïem au-dessus du lot

Treize coursiers arabe pur seront alignés sous les ordres du starter à l'occasion du prix «Leibra» programmé aujourd'hui à l'hippodrome Kaïd-Ahmed de Tiaret. A l'exception de Biskra qui n'a rien à voir mais qu'on aligne dans chaque épreuve pour garnir les stalles de départ, le restant du lot est parfaitement estimable et chacun des concurrents possède des moyens pour venir prendre une part active à l'arrivée. Course réservée aux chevaux arabe pur de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 141 000 DA en gains et places depuis le 01/01/2010. Poids : 3 ans 50 kg, 4 ans 51 kg, 5 ans et plus 53 kg. Surcharge de 1kg par tranche de 28 000 DA reçus en places depuis le 01/01/2010. Une décharge de 4 kg est accordée aux chevaux arabe pur nés et élevés en Algérie.

1re course - Prix : Leibra / Arabe Pur - Quarté-Quinté

Dotation : 230 000 DA - Distance : 1 300 m - Départ : 16h30

Propriétaires	Chevaux	Jockeys	PDS	CDS	Entraîneurs
ST. Benzadi	1. R'haiem	A. Salhi	57	2	B. Sahraoui
B. Feghouli	2. Jibel	A. Boubekeur	56	4	K. Feghouli
H. du Sersou	3. Fodhil	H. Djellouli	54	10	D. Djellouli
B. Feghouli	4. Ghayth	K. Haoua	54	9	K. Feghouli
RC. Khaldi	5. Reine de Saba	S. Benyettou	54	6	S. Rouane
H. du Sersou	6. Rihla	H. Boubekeur	53	8	D. Djellouli
MN. Metidji	7. Latinat	M. Djellouli	52	1	D. Djellouli
D. Boubekeur	8. Islah	M. Chadouli	52	7	M. Boubekeur
FP. Tiaret	9. Mahboubet El Az	L. Boubekeur	51	13	K. Asli
B. Benaïssa	10. Manel	R. Belmorsli	50	11	Prop.
FP. Tiaret	11. Mawhoub	M. Belmorsli	50	3	K. Asli
H. du Mehareche	12. Biskra	AP. R. Aïchouba	48	5	Prop.
M. Bouguetaya	13. Marsa El Kebir	AP. T. Aggag	46	12	Prop.

Les partants au crible

1- R'haïem : Au-dessus du lot, base de jeu.

2- Jibel : Il ne fait rien de bon.

3- Fodhil : Pettra à profit son capital expérience pour faire la différence.

4- Ghayth : En forme et bien monté.

5- Reine de Saba : Tentera de se racheter.

6-Rihla : Capable de mettre son grain de sel.

7- Latinat : Une belle carte à jouer, base.

8- Islah : Il a échoué lamentable lors de sa dernière sortie.

9- Mahboubet El Az : Gros outsider.

10 - Manel : Ne pas négliger.

11- Mawhoub : A retenir en bonne place.

12- Biskra : N'a rien à voir, barrée.

13 - Marsa El Kebir : Très bien placée sur l'échelle des poids.

FAITES VOS JEUX :
Quarté-Quinté :
1 - 7 - 3 - 4 - 11 / 13 - 10

NUTRITION

Qu'est-ce qui nous rend différents face à la nourriture ?

Photos : DR

La génétique joue dans notre comportement, un rôle non négligeable. Certains, à l'appétit modeste, sont vite rassasiés et adaptent, sans délai, leurs prises alimentaires à leurs besoins énergétiques.

D'autres, au contraire, peuvent manger beaucoup durant quelques jours puis consommer peu les jours qui suivent.

On peut aussi naître hédoniste et trouver du plaisir à la bonne chair ou le contraire.

Autant de comportements spontanés auxquels s'ajoutent la culture alimentaire propre à une famille, l'aspect psychologique des individus, le mode de vie, etc.

Manger du GINGEMBRE pour soulager l'arthrose

C'est prouvé, certains aliments peuvent vous aider à diminuer les effets de certaines maladies. Pour l'arthrose, il est évident qu'on ne peut pas éradiquer la maladie, mais en diminuer les effets, et soulager les douleurs. Enrichissez votre alimentation en

omega3 Pensez aussi au gingembre et au curcuma, à ajouter dans vos plats, qui sont presque aussi importants que les fruits et les légumes.

Tarte aux aubergines, tomates et parmesan

Pour la pâte : 150 g de farine, 75 g de beurre, 1 fond de verre d'eau, sel, 1 trait d'huile d'olive
Pour la garniture : 300 g d'aubergines grillées, 3 tomates coupées en dés (c'est meilleur sans les pépins !), mozzarella coupée en dés, parmesan râpé, huile d'olive

La pâte : mélanger rapidement avec la paume de la main la farine, le sel et l'huile avec le beurre ramolli en pommade. Ajouter un trait d'eau, pour lier et rassembler la pâte en boule (si elle est trop collante, rectifier en ajoutant de la farine), et laisser reposer 1 h si possible.

Garniture : étaler la pâte dans un plat fariné, saupoudrer le fond de tarte de parmesan râpé, puis étaler la moitié des aubergines

Parsemer de la moitié des tomates et de mozzarella, saler, poivrer, et répéter une fois l'opération.

Terminer avec un filet d'huile sur l'ensemble, puis du parmesan. Enfourner pendant 20 min à thermostat 6/7 (200°C), et servir tiède ou froide.

Comment ménager votre dos au quotidien ?

S'asseoir correctement, tout un art
Installez-vous bien au fond du siège.
Répartissez le poids sur les jambes.
Ne croisez pas les jambes.
Étirez vos épaules vers l'arrière.
Gardez la tête levée.
Faites attention à ne pas avoir la tête trop vers l'avant.
Évitez les fauteuils dans lesquels on s'enfonce trop profondément.
En position assise, vous pouvez soulager votre dos en l'étirant : dos bien droit, grandissez-vous, étirez votre colonne vertébrale vers le haut.
Maintenez l'étirement pendant 6 secondes environ puis relâchez lentement pendant 3 à 4 secondes.

Fondant exotique chocolat et coco

150 g de chocolat noir, 4 œufs, 100 g de sucre, 125 g de beurre, 140 g de noix de coco râpée, 1/2 cuillère à café de cannelle, 1/2 cuillère à café de vanille liquide, 1 zeste de citron vert, 1 cuillère à soupe de Maïzena

Beurrez un moule à manqué de 22 cm de diamètre.

Faites fondre le chocolat avec le beurre à feu doux.

Cassez les œufs en séparant le blanc des jaunes.

Ajoutez le sucre aux jaunes et fouettez jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Ajoutez le beurre et le chocolat puis la noix de coco, la cannelle, la vanille, le zeste de citron.

Mélangez bien. Incorporez la maïzena.

Battez les blancs en neige ferme et incorporez-les délicatement à la préparation à la noix de coco.

Versez la pâte dans le moule et glissez au four (180°C). Laissez cuire 25 mn.

Démoulez le gâteau sur une grille et laissez refroidir.

Apprivoisez le soleil

Ah ! Qu'il est bon d'exposer son corps aux rayons du soleil ! Oui, à condition de ne pas en abuser et de protéger sa peau, car les ultraviolets jouent un rôle majeur dans le processus de vieillissement cutané.
En pénétrant profondément dans le derme, ils peuvent causer des dégâts certes invisibles dans l'immédiat mais irréversibles et cumulables au fil des années, provoquant des rides précoces.

Le soleil, c'est bon pour les os

La vitamine D est nécessaire à la fixation du calcium sur les os. Or la majeure partie de la vitamine D est synthétisée par notre peau lorsque celle-ci est exposée aux UVB. C'est ainsi, qu'indirectement, le soleil est bon pour nos os, pour se construire un squelette de bonne qualité, pour l'entretenir et enfin pour prévenir l'ostéoporose. D'ailleurs, les femmes ménopausées ayant un risque accru d'ostéoporose bénéficient souvent d'une supplémentation en calcium et aussi en vitamine D. Pour les autres, on recommande de multiplier les activités en plein air : promenade,.....

OUGANDA

74 morts dans deux attentats attribués aux islamistes somaliens

Les islamistes somaliens shebab étaient accusés de toutes parts hier d'avoir perpétré un double attentat ayant fait 74 morts dimanche à Kampala, dans deux restaurants qui retransmettaient la finale du Mondial.

Les deux explosions dans la capitale ougandaise n'avaient pas été revendiquées hier, même si un site internet proche des shebab se félicitait d'un «acte de représailles contre les massacres commis à Mogadiscio par l'Amisom», la force de paix de l'Union africaine en Somalie.

Le double attentat — provoqué soit par des kamikazes soit par des bombes cachées sous des sièges — constitue l'acte terroriste le plus meurtrier en Afrique de l'Est depuis le double attentat contre les ambassades américaines de Nairobi et Dar es-Salam le 7 août 1998 (224 morts). Les bombes ont explosé dans un restaurant éthiopien du sud de Kampala et dans le bar d'un club de rugby de l'est de la ville, provoquant un carnage parmi la foule réunie à l'occasion du match de football Espagne-Pays-Bas.

«Il y a des indices qui suggèrent la présence de kamikazes, mais en même temps il est possible qu'il y ait eu des bombes déposées sous des chaises», a déclaré un porte-parole du gouvernement, Fred Opolot. Pointant implicitement du doigt les shebab, le vice-ministre ougandais des Affaires étrangères Okello Oryem a affirmé à l'AFP que les forces ougandaises «n'allaient pas (s')enfuir de Mogadiscio simplement à cause de cet acte lâche». L'Ouganda fournit, à égalité avec le Burundi, les 6 000 soldats composant une force de paix chargée de protéger le fragile gouvernement provisoire du président Sharif Cheikh Ahmed, élu début 2009, des assauts islamistes. Plus explicitement, le gouvernement éthiopien a estimé que le double attentat «portait la marque des suspects habituels, les extrémistes du genre des shebab soutenus par l'Erythrée». Aucun responsable des shebab — un mouvement qui contrôle la plus grande partie de la Somalie et qui a fait vœu d'allégeance à Al-Qaïda — n'avait commenté les attentats hier.

Photo : DR

Un acte terroriste meurtrier.

Le président américain Barack Obama a promis que les Etats-Unis étaient «prêts à fournir toute aide demandée» par le gouvernement ougandais, alors qu'au moins un ressortissant américain a été tué. La France et la Grande-Bretagne ont également assuré l'Ouganda de leur solidarité. Dans le principal hôpital de Kampala, délabré et sous-équipé, des jeunes fans de football parcouraient hier les couloirs pour retrouver un proche disparu. «Nous ne savons pas (où il est). Je le cherche. Je ne sais pas ce qu'il lui est arrivé», s'inquiète Collins Zziwa, 25 ans, à la recherche d'un ami.

Le chef de la police ougandaise, Kale Kayihura, a immédiatement lié l'attentat aux menaces récentes des shebab de s'en prendre aux populations de l'Ouganda et du Burundi en représailles de l'engagement militaire de ces deux pays en Somalie. «Vous connaissez la région où nous sommes et notre engagement en Somalie», a déclaré M. Kayihura. «Evidemment, il s'agit de terrorisme.» La semaine dernière, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad), qui regroupe six pays d'Afrique de l'Est, avait décidé de déployer rapidement 2 000 hommes supplémentaires au sein de l'Amisom. Cette offre doit être examinée par le prochain sommet de l'UA convoqué à Kampala du 25 au 27 juillet. Le porte-parole ougandais Fred Opolot a assuré que ce sommet était maintenu, mais avec une sécurité renforcée. Le Kenya a annoncé, pour sa part, un renforcement de ses 680 km de frontière avec la Somalie.

LIBAN

Démission du chef de la sécurité de l'aéroport international de Beyrouth

Le chef de la sécurité de l'aéroport international de Beyrouth a démissionné hier, a indiqué une source gouvernementale, après la mort ce week-end d'un homme ayant réussi à se cacher dans la soute d'un avion en partance pour l'Arabie saoudite.

«Le général Wafic Choucair s'est réuni avec le ministre de l'Intérieur Ziad Baroud pour demander qu'il soit démis de ses fonctions de chef de la sécurité de l'aéroport», a indiqué cette source à l'AFP sous couvert de l'anonymat. La source n'a pas confirmé si cette démission était directement liée à l'accident. MM. Choucair et Baroud n'étaient pas disponibles dans l'immédiat pour commenter l'information. Le corps retrouvé le week-end dernier à Riyad dans le train d'atterissage d'un avion de la compagnie saoudienne Nas Air provenant de Beyrouth a été identifié, grâce à une photo fournie par les autorités saoudiennes, a dit à l'AFP hier le ministre Ibrahim Najjar.

Un responsable de l'aéroport de Beyrouth a indiqué que l'homme avait réussi à s'accrocher à une roue de l'avion vendredi soir sans que la tour de contrôle puisse le constater avant le décollage de l'appareil. Le corps avait été découvert tôt samedi par un employé qui inspectait le train d'atterrissage lors d'une opération de maintenance de l'Airbus A320 après son arrivée à l'Aéroport international du roi Khaled à Riyad, selon l'Autorité générale saoudienne de l'aviation civile. Selon une source proche de l'enquête qui a requis l'anonymat, l'homme, Firas Haidar, est un Libanais du quartier de Bourj al-Barajneh, proche de l'aéroport de Beyrouth. Des passagers du vol XY720 ont vu un homme coiffé d'une casquette de base-ball se précipiter vers l'avion, trébucher puis continuer sa course vers l'appareil, qui s'apprêtait à décoller, selon les médias libanais. D'après l'Agence nationale d'information libanaise (ANI), «les passagers et les hôtesses de l'air l'ont dit au pilote, mais il n'a rien fait et a poursuivi le décollage sans informer la tour de contrôle de Beyrouth» de l'incident.

LE PRÉSIDENT RUSSE CONFIRME LES CRAINTES AMÉRICAINES

L'Iran proche d'avoir le potentiel pour créer une arme nucléaire

L'Iran est proche d'avoir les moyens de mettre au point une arme atomique, a estimé hier le président russe, Dmitri Medvedev, une déclaration d'une rare fermeté de la part de la Russie sur le programme nucléaire controversé de Téhéran.

«L'Iran est proche d'avoir le potentiel qui, en principe, peut être utilisé pour créer une arme nucléaire», a déclaré M. Medvedev, selon Interfax, au cours d'une réunion à Moscou avec les ambassadeurs de Russie.

C'est la première fois que la Russie exprime ses craintes de manière aussi claire sur l'évolution du programme nucléaire iranien, alors que Moscou a durci ces derniers mois sa position à l'égard de Téhéran, deux pays traditionnellement alliés.

M. Medvedev a aussi regretté qu'un tel potentiel ne constitue pas en soi une violation du Traité de non-prolifération nucléaire. «C'est l'un des problèmes», a-t-il estimé, jugeant, par ailleurs, que «la partie iranienne ne se comportait pas de la meilleure des manières», selon les agences russes.

«Clarifier toutes les questions en suspens répondrait avant tout aux intérêts de l'Iran», a encore insisté le président russe.

Moscou a voté en juin, avec les autres grandes puissances du Conseil de sécurité de l'ONU, en faveur d'une quatrième série de sanctions financières et militaires contre Téhéran en raison du refus iranien de suspendre ses activités nucléaires sensibles, en particulier l'enrichissement d'uranium. Les sanctions «ont un sens, c'est un signal destiné à stimuler le processus de négociations. Maintenant, il faut de la patience et une reprise rapide du dialogue avec Téhéran», a relevé par ailleurs le président russe.

«Si la diplomatie laisse passer cette chance, ce sera un échec collectif», a averti M. Medvedev. «Nous appelons systématiquement Téhéran à faire preuve de l'ouverture et de la coopération nécessaires avec l'AIEA», l'Agence internationale de l'énergie atomique, a-t-il encore souligné.

L'Iran, qui affirme que son programme nucléaire a un objectif exclusivement pacifique, a fait savoir la semaine dernière qu'il pourrait, sous condition, reprendre en septembre le dialogue avec le groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne et Allemagne). Le durcissement de la position russe à l'égard de l'Iran coïncide avec le rapprochement russo-américain initié par les présidents Medvedev et Barack Obama, une politique que le locataire du Kremlin a de nouveau vanté mardi.

«Les vestiges de la guerre froide appartiennent de plus en plus au passé, nous n'avons pas le droit d'interrompre le processus visant à établir des relations de compréhension mutelle entre les grandes puissances que sont la Russie et les Etats-Unis», a estimé M. Medvedev.

Cette déclaration intervient alors que Moscou et Washington sortent tout juste d'un scandale d'espionnage rocambolesque qui s'est soldé par le premier échange d'espions entre les deux pays depuis la fin de la guerre froide.

MANDAT D'ARRÊT CONTRE BÉCHIR

La CPI ajoute le génocide

Les juges de la Cour pénale internationale (CPI) ont ajouté le génocide aux chefs d'accusation de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité au Darfour figurant déjà dans le mandat d'arrêt contre le président soudanais Omar el-Béchir, selon un jugement publié hier. «La chambre estime qu'il y a suffisamment de preuves pour établir des motifs raisonnables de croire qu'Omar el-Béchir est criminellement responsable (...) de la charge de génocide», ont annoncé les juges de la CPI.

La chambre d'appel de la CPI avait ordonné le 3 février aux juges de première instance de réexaminer leur décision de ne pas retenir le génocide dans le mandat d'arrêt délivré le 4 mars 2009 contre le président soudanais Omar el-Béchir. Le procureur Luis Moreno-Ocampo avait fait appel le 6 juillet 2009.

Le procureur de la CPI enquête depuis 2005 sur le Darfour, région déchirée depuis 2003 par une guerre civile, en vertu d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. M. Béchir, au pouvoir depuis vingt-et-un ans, est le premier chef d'Etat en exercice à faire l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI, premier tribunal international permanent chargé de juger les auteurs de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

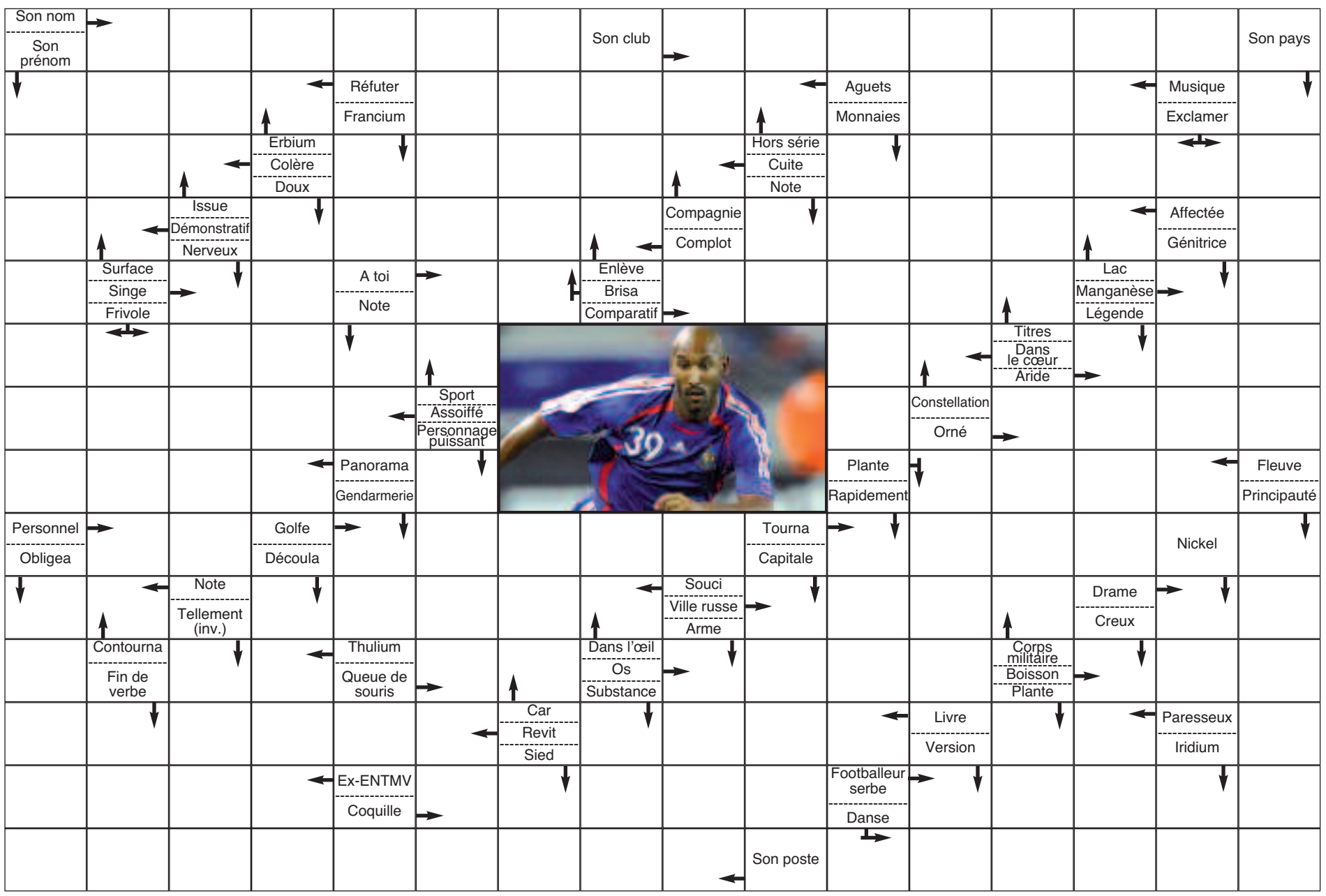

ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de 14 joueurs espagnols 2010.
Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois.
Définition du mot restant =
«C'est le sélectionneur»

C	A	S	I	L	L	A	S	R	A	M	O
P	C	A	P	D	E	V	I	L	A	P	S
I	S	T	A	D	E	L	B	O	S	E	T
Q	E	I							Q	D	O
U	I	N							U	R	R
E	S	A							E	O	R
N	A	V							S	E	L
B	U	S	Q	U	E	T	S	P	U	Y	O
O	S	N	O	L	A	I	B	A	X	A	L
X	A	V	I	S	I	L	V	A	V	I	L

1- XAVI
2- SILVA
3- VILLA
4- XABI ALONSO
5- BUSQUETS
6- PUYOL
7- CASILLAS
8- RAMOS
9- TORRES
10- PIQUE
11- NAVAS
12- INIESTA
13- PEDRO
14- CAPDEVILA

MOT RESTANT = DEL BOSQUE

LETTRES DE : Oran

1							M						
2							E						
3							R						
4							S						
5							E						
6							L						
7							K						
8							E						
9							B						
10							I						
11							R						

1- CLUB DE FOOTBALL
2- AEROPORT
3- COMEDIEN DU TRO
4- QUARTIER
5- HANDBALLEUR
6- QUARTIER
7- STATION BALNEAIRE
8- FOOTBALLEUR
9- STADE
10- GENRE MUSICAL
11- ZONE ET PORT INDUSTRIELS

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

MALAISIE-AJOURNA
AMER-ORNEMENTALE
RIS-TU-TUE-TIR-R
CE-FR-IES-SALERA
H-PLOMBE-MERES-T
ASSOUAN-TARIS-NI
NOIRES-FA-BO-NEO
DU-IE-BERNE-D-RN
ADEN-CORSE-CERF-
GAR-BRUME-TAMISE
EN-FL-NE-MAMIE-N
-APLANI-COUPE-PC
RIEUSE-CORPS-LEE
USITE-MR-TE-POUR
M-NE-GUEPE-HAI-C
IDE-VELUS-BUT-IL
NU-SILEX-PARTI-E
A-AERES-VEULE-HE
NAVRES-GERME-SUS
TREVE-PERCE-GAR-
SIRE-TONDU-DALLE
-DE-SORTI-CELLES
DE-PINCE-ALLEE-P
E-MIENS-TRAIT-DE
BLOQUE-MEDIT-PAR
II-UR-LE-ER-COTE
LOUE-SELON-SENTE
ENTROUVERTES-TES

MOTS FLÉCHÉS

-SARAMAGO-NOBEL-
JAVA-ILLISIBLE-D
OLE-NN-AS-V-A-MI
SI-BOUTS-TEINTEE
E-LL-TE-FRANC-CU
-DIETE----US-SAM
POEME-----X-MINA
OTEE-T-----FELON
RAS-SEOUL-TITO-C
TS-MORTS-FILS-AH
U-SI-NE-PARE-ORO
GRILLE-MOUE-ABAT
AISEE-MOITEUR-S-
L-EVANGILE-TETES

LETTRES DE : CONSTANTINE

------CSC-----
---SIDIRACHED-
---FENDI------
-----CIRTA----
----HAMLAOUI--
-----GAMOUH---
-AINELBEY-----
----FERGANI---
--MENTOURI----
----BOUSSOUF--
----DEKKAR----

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

Par Tayeb Bouamar

Palais à Washington / Article
Armes / Bronzées / Unis
Nabot / Rassasiés
Nazis / Sudiste / Périsses
Césium / Convenable / Rémunérations
Dans la route / Enlevé (pho.) / Squelette
Glace anglaise / Dans le jus / Elus
Lettres de Berne / Molybdène
Issue / Dans la couvée / Os
Mesures / Mâchoires / Volées
Avant / Calumets / Ornement
Fauve / Sous exigence
Astres / Trafics / Fauve
Poignard / Démonstratif
Défiés / Monnaies / Sied
Accès / Chefs / Fleuve
Article / Saouls / Corde
Faiblesses / Imiter le lion
Négation / Rigide
Qacida d'El Anka
Fin de séries / Capitale / Formation
Arbre
Cubes / Condition / Allonge
Consonne double / Consonne double
Blocs / Révises
Confiant / Queue de souris
Préposition / Palier / Choisir
Plat / Toits
Avalisées / Deux à Rome
Eau stagnante / Carton
Déception / Traité
Jeu / A toi
Forcé / Méchante
Air / Lisser / Outil
Sombre / Gosse / Puissante
Siège / Pauvreté
Tourne / Lots
Visages / Saint
Article / Négation / Hélium
Saison / Stand
Quais / Tarir / Vie animale
Néon / Distrait
Plaisanterie / Chance
Irrité / Groupe
Artère / Ecarlate
Bovidé / Outil
Note / Sélénium
Solitaire / Encouragerai
Période / Manche
Echec / Classeras
Digitigrade / Huttes
Sue / Dépité / Danse
Malin / Misé
Pointe / Etoffe
Aperçu / Travaux / A lui
Existence / Joua à la Juventus
Halte / Ereintée / Arbre
Négation / Consonne double
Vile / Cache
Danse / Emporte
Hésitation / Doux
Ornés / Peintre espagnol
Fin du jour
Platine / Audace
Influences / Gros titre / Indien
Forme de devoir / Hurlement / Enleva
Rigolé / Article
Fin de soirée / Gallium
Berné / Lisière / Dans la soirée
Joie / Mesures
Emplacement
Isloé / Énorme

Peintre prend travaux peinture.
Tél.: 0663 92 16 61 F119923

Ponçage carrelage. - 0770 52 72 55 F119977

Réouverture cabinet médical gynéco-obstétrique, ex-Dr Tabet, bd Pasteur.
Tél.: 043 20 28 87 F10010

AVIS DIVERS

CYLKA – Soins à domicile

A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée

• Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades • Circoncision.

Appelez-nous au : **0550 40 14 14**

Prds trvx faïence, dalle de sol. - 0662 12 91 01
F119951

Travaux béton, const. villa. - 0550 64 02 17
F119914

Achat meubles d'occasion, radiateurs, clim., chaudières. - 021 23 25 60 F119840

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 N.S.

Réparation TV + plasma et LCD à domicile, 7 j/7, rapidité et garantie. - «Lyès», technicien SO.NA.CAT.
Tél.: 0561 27 11 30 - 0661 75 37 74 F119743

A la recherche d'un orchestre 100 % féminin pour vos fêtes ?
Tél.: 0551 88 63 27 N.S.

Pour tous vos travaux d'électricité, installation clim., parabole, etc., contacter Zouhir : 0551 50 19 07 - 0551 46 54 79
N.S.

SOS

Je demande à toute âme charitable de bien vouloir me venir en aide pour l'obtention d'une prise en charge à l'étranger pour mon fils âgé de 8 ans,

atteint d'une myopathie spinale progressive, confirmée par la biologie moléculaire, dont certificat. Je porte à votre attention que le traitement de cette maladie est disponible seulement à l'étranger. Mes remerciements. - **Tél.: 0554 75 93 69**

Réparation TV à domicile, toutes marques. Téléphone : 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56
N.S.

OFFRES D'EMPLOI

Salon de coiffure et esthétique cherche coiffeuses qualifiées et esthéticiennes. - Bd Mohamed-V. - Tél.: 0770 87 53 93
F119968

Restaurant cher. pizzaïolo, aide-cuisinier et cuisinier, Kouba.
Tél.: 0771 45 80 03
F119957

Cherchons femme de ménage couchante (non sérieuse s'abstenir). Mobile : 0551 01 19 43 F119948

Cabinet de comptabilité cherche commissaire aux comptes. Envoyer sms au 0557 58 07 27
F112888

Recrutons médecin généraliste (homme) pour poste fixe à Annaba.
Tél.: 06 061 10 35 01
F50671/B10

Ecole privée recrute, à Béjaïa, un formateur en restaurant. Diplôme et expérience exigés. Envoyer CV avec photo au : 026 21 22 82 F119205/B13

Cherche tourneur qualifié. Lieu de travail Rouiba.
Tél.: 0662 43 09 19
F119220/B13

Restaurant à Alger cherche plongeuse ou serveurs (qualifiés). Tél.: 0794 44 18 54 N.S.

SOIR DE LA FORMATION

E.CO.IN - Profitez des vacances, formez-vous en : design graphique : infographie, conception web, montage vidéo, 3D-Studio Max, Autocad, Map Info, ArcGis, bureautique, saisie à l'aveugle. (Tarif étudiant. Session accélérée. Large choix horaire.) - 021 71 13 61 - 021 74 44 06 - 021 71 86 56 - www.ecoin-dz.com F714/B1

ÉCOLE ÉVEIL HYDRA procède aux inscriptions et réinscriptions 2010/11, maternelle, présco., primaire. - 0661 59 30 99 F119933

ECO.IN spécial été 2010 : formations en : électricité Bt + industrielle (API + variateur de vitesse), maintenance PC, vidéosurveillance + sys. d'alarme, réparation mobiles GSM/GPRS, réseaux informatiques, réseaux téléphoniques (PABX), dépannage radio-TV. (Tarifs étudiants. - Session accélérée. Large choix horaire.) - 021 71 13 61 - 021 71 86 56 - www.ecoin-dz.com F714731/B1

ÉCOFAM, école agréée, lance, pour le niveau 3e AS et bacheliers, formations diplomantes, TS en commerce international, marketing, management, banque informatique, comptabilité, déclarants en douane - 1, rue Poiret, Alger-Centre.
Tél.: 021 63 28 83 - 021 63 43 75 - Mail : ecofam@ecofam.dz F677/B1

KAD SCHOOL vous informe que les inscriptions sont ouvertes pour la cuisine, pâtisserie, réception, restaurant, agence, informatique, intendance, langues étrangères. Pour plus de renseignements, téléphonez :
A Tizi-Ouzou au 026 21 22 82
A Azazga au 026 34 29 84
A Béjaïa au 034 22 58 58
Le meilleur accueil vous sera réservé.
F119205/B13

HÔTELLERIE PROMHOT, Ets ADDER, la plus ancienne des écoles hôtelières privées en Algérie, agréée par l'Etat depuis 1998, membre de l'association mondiale pour la formation hôtelière-Paris, partenaire de l'Institut de la cuisine italienne - Nice, Côte-d'Azur, France. Promotions 2010/2011 - Les portes de votre réussite sont grandes ouvertes dans les spécialités : cuisinier, chef de rang, pâtissier, réceptionniste, formation en école professionnelle avec stage pratique en hôtels classés + aide à l'emploi, possibilité de stage pratique en France pour les majors de promotion. Hébergement disponible. - Inscriptions ouvertes - Immeuble Achour - Côté poste Chikhi, Tizi-Ouzou. Tél.: 026 22 22 21 - Mobile : 0770 27 68 20 F119213/B13

ÉCOLE HÔTELIÈRE SPÉCIALISÉE, «JARDIN SECRET» lance sa 17e promotion réception, cuisine, pâtisserie, restauration, pizzéria. Inscriptions en cours. (Cuisine, pâtisserie, pizzéria, niveau requis 7e AF et plus) (Réception et restauration 9e AF ou 4e AM et plus). Formation pratique dans un milieu réel. Stage pratique garanti sur le territoire national et dans les hôtels de chaînes internationales. Le régime de formation externat, demi-pensionnat. Hébergement assuré. Possibilité de recrutement en fin de formation. Adresse : résidence n° 10, lotissement Hamdad, M'douha, 15000 Tizi-Ouzou. Tél.: 026 22 23 20 - Mobile : 0550 53 28 33 - e-mail : js_jardinsecret_dz@yahoo.fr ,F119209/B13

OFFRE EXCEPTIONNELLE POUR LA PÉRIODE D'ÉTÉ : –20 % de réduction sur toutes les formations (cuisine, pâtisserie, restauration et réception) offerte par **ÉCHOTELLERIE (EX-ÉCHOTEL)**, école hôtelière agréée par l'Etat, et en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure du tourisme El-Aurassi, du 10 mai 2010 au 15 juillet 2010. L'école vous garantit le stage pratique dans des établissements de renommée au niveau national et international, avec possibilité de recrutement ainsi que d'autres prestations vous sont proposées (hébergement, tenues, manuels). Les inscriptions sont en cours. Adresse : centre commercial l'Orchidée, 3e étage (descente de l'université Hasnaoua), Tizi-Ouzou. Tél./Fax : 026 21 44 80 - Mob.: 0552 90 90 05 - Site web : www.echotellerie.com - e-mail : contact@echotellerie.com F119213/B13

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION «ESIG», agréée par l'Etat, partenaire de ASC Strasbourg France, lance pour le niveau de 3e AS et plus des formations en commerce international, marketing, management, GRH, comptabilité et finances, banque, informatique, déclarants en douane, éducatrices de jeunes enfants et secrétaires médicales. Pour le niveau de 2e AS, des formations en transit et dédouanement, en comptabilité (CMTC) et en banque (technicien). Pour le niveau de 9e AF ou 4e AS, des formations de CMP banque et de CMP comptabilité. Les inscriptions sont ouvertes. Régime des études internat/externat, demi-pension. Pour plus d'informations, appeler au : Tél.: 026 21 16 16 - 026 21 18 18 - Tél./Fax : 026 21 17 68 ou se présenter à : ESIG, route de l'université Hasnaoua (I), Tizi-Ouzou.
F119208/B13

ESIG - Ecole agréée par l'Etat, en partenariat avec ASC Strasbourg France, lance dans l'immédiat les formations accélérées suivantes : superviseur en HSE (hygiène, sécurité et environnement), le niveau d'accès : licence ou universitaire avec expérience professionnelle, la durée de la formation est de 15 semaines plus trois (03) mois de stage pratique. - Inspecteur en HSE (hygiène, sécurité et environnement), le niveau d'accès : 3e AS ou bac et plus, la durée de la formation est de 12 semaines plus deux (02) mois de stage pratique. - Agent de sécurité en HSE (hygiène, sécurité et environnement), le niveau d'accès : 9e AF ou 4e année et plus, la durée de la formation est de 08 semaines plus un (01) mois de stage pratique. Ces formations sont assurées par des experts en la matière avec des sorties d'études en milieu réel (entreprises). Les titres obtenus à la fin de la formation sont co-signés par notre partenaire français ASC Strasbourg France. Ils sont valables à l'étranger. Ces spécialités sont très demandées sur le marché du travail. Régime des études internat/externat. Réservez vos places dès maintenant. Pour plus d'informations, appeler aux : 026 21 16 16 - 026 21 18 18 - Tél./Fax : 026 21 17 68 ou se présenter au département HSE/ESIG, route de l'université Hasnaoua (I), Tizi-Ouzou. F119208

CECI VOUS INTÉRESSE : ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION «ESIG», en partenariat avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie CACI, assure des formations de niveaux supérieurs dans les spécialités suivantes : ingénieur d'affaires ; ingénieur en informatique, niveau d'accès TS et DEUA ou bac + 3 et plus. Durée : 18 mois dont 06 mois de stage pratique. Important : les diplômes obtenus sont co-signés par la CACI. Régime des études : internat, externat. Les inscriptions sont ouvertes. Pour plus d'informations, se présenter à ESIG, route de l'université Hasnaoua (I) ou appeler aux : 026 21 16 16 - 026 21 18 18 - Tél./Fax : 026 21 17 68 F119208/B13

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION «ESIG», agréée par l'Etat et en partenariat avec ASC Strasbourg France, lance dans l'immédiat une formation accélérée de 31 jours pour devenir gestionnaire des stocks et pprovisionnements. La formation est assurée par des experts en la matière avec des sorties d'études en milieu réel (entreprises). Le titre délivré en fin de formation est co-signé par ASC France. Il est valable à l'étranger. La gestion des stocks est une spécialité très demandée sur le marché du travail. Le régime des études internat/externat. Réservez vos places dès maintenant. Pour plus d'informations, appelez aux : 026 21 16 16 - 026 21 18 18 - Tél./Fax : 026 21 17 68 - ou se présenter à ESIG, route de l'université Hasnaoua (I), Tizi-Ouzou. F119208/B13

IMA lance form. accélérées pour les vacances en caméra et montage, télésurveillance, électricité bâtiment, maint. (GSM, micros, photocopieurs), réseaux, infographie, 3DS Max, Autocad, Archicad, SAP 2000, MapInfo, sites web, bureautique.
Tél.: 021 27 59 36 - Mob.: 0551 95 90 00 - El-Madania.
F735/B1

SBL ENGLISH SCHOOL, votre partenaire pour améliorer votre ang., lance promo spécial été 2010, en accéléré. Début 8 juillet. - Grande-Poste, Alger-Centre. - 021 74 20 58 - 0779 30 32 38 F725/B1

PROCENTER/BOUMERDÈS : formations : secrétaire médicale, esthétique, informatique, maintenance PC et GSM, réseaux, Autocad, SAP 2000, anglais, français, cours de maths, physique + chimie. - Cité Alliliguia, Boumerdès-Ville (en face mosquée de Boumerdès).
Tél.: 0778 49 54 48 - 0772 02 65 36
F118736/B17

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Oscar vend F3 Réghaïa, 1er ét., acte, prix 605 u., 73 m2. Tél;: 0661 85 70 96 - 021 84 87 76 F119955

Vds F5 BMR, Alger. T.: 0559 06 07 16 F119904

Prom. imm. vend, à Boumerdès centre-ville, logts en cours de réalisation + locaux. - 0560 25 02 10 - 0553 58 07 63 - 021 91 03 06 HB. F694/B1

Ag. vend F3 RDC refait à neuf, à Sour-El-Ghozlane. Tél.: 0777 67 83 36 - 0554 31 48 89 F35795/B15

Ag. vend 3 F3 + triplex avec terrasse à Bouzaréah. Tél.: 0777 67 83 36 - 0554 31 48 89 F33795/B15

Part. à part., vds studio 30 m2, 9e étage, avec acte et livret foncier. Tél.: 0661 52 58 97 - 0770 20 41 67 F119969

Coop. immo. vend F2, 60 m2, F3, 105 m2 avec jardin de 150 m2, locaux 21 m2, dans un petit immeuble en R+3, en semi-fini + VSP F2, F3, F4 ttes commodités à M'douha, Tizi-Ouzou. Contactez tél.: 0561 78 81 21 F119215/B13

SOIR AUTO

Maghreb Location Auto - Tél.: 021 23 56 52 - 021 23 63 21 F747

Ami-Location : roulez plus et payez moins avec Kangoo - 0551 17 43 09 - 021 65 02 67 F619/B1

Vds : 1/ Maruti 800, année 2008, peu roulé - 2/ Fiat Doblo diesel, ttes options, année 2007. Tél.: 0770 90 86 03

Sté promo. immobilière vend F2 et F3, standing, finition + acte, Tigzirt-Centre. Tél.: 026 25 99 05 HB. F119221/B13

Ag. vend 1 600 m2 RDC + 800 m2 1er étage au bord de la route, idéal siège société, show-room, etc., à Bouzaréah, en open-space. Tél.: 0777 67 83 36 - 0554 31 48 89 F33795/B15

Béjaïa-Ville, vends bel appart type F3, 79 m2, avec 01 terrasse de 15 m2, climatisé, 02 satellites, dans une agréable résidence, calme, sur les hauteurs. Tél.: 0797 75 22 23 F111483/B4

LOCATIONS

Loue F3 standing, T.-Ouzou. Tél.: 0771 80 04 72 F119970

Loue pour restauration une villa à Beaulieu. Tél.: 0771 77 95 53 F119961

Part. loue villa Mackley, piscine moderne, tt confort, sécurité. Tél.: 0550 36 52 22 - 021 94 53 18 F119962

Loue duplex - Loue F6 duplex haut standing, situé à Saïd-Hamdine, pour une durée de 3 ans. Téléphone : 0553 50 78 10 N.S.

Résidence hôtelière loue chambre suite, jour, sem., mois, piscine, quartier résidentiel. Tél.: 021 94 53 18 F119962

Loc. hangars, terrain 500 m2 à 50 000, couvert, 2/ind., Alger environ. - 0550 78 62 79 F119966

Loc. F3, F4, F5 BEZ, DEB, Rouiba, Aïn-Taya, Alger, Lavigerie. - 0550 78 62 79 F119966

Oscar loue F3 meublé Rouiba, 3e ét., résidentiel, prix : 57 500 DA. Tél;: 0661 85 70 96 - 021 84 87 76 F119955

Oscar loue F2 Mohammadia, 1er ét., F2 BEZ, Boushani, RDC, 26 000 DA. Tél;: 0661 85 70 96 - 021 84 87 76 F119955

Loue local 1 200 m2, Beni-Mered, Zone d'activités, Blida. - 0770 12 18 39 F117039/B5

VILLAS

Particulier vend villa 5 p.c.s., plus une dépendance de 3 p.c.s., le tout dans un superbe jardin de 820 m2 au centre-ville de Aïn-Taya, avec 2 façades. Villa convenant pour habitation ou tout autre projet touristique, commercial ou immobilier. Tél.: 0550 56 68 96 N.S.

Part. vend bâtisse, Baba-Hassen, 680 m2, bâti 600 m2 sur 4 NV, convient affaire commerciale ou promotion immo. Tél.: 0550 36 52 22 - 021 94 53 18 F119962

Ag. vend villa R+4 au bord de la RN 8, à Sour-El-Ghozlane. Tél.: 0777 67 83 36 - 0554 31 48 89 F33795/B15

Ag. vend villa commerciale avec matériel restau. + café, au bord de la RN 8, à Sour-El-Ghozlane. Tél.: 0777 67 83 36 - 0554 31 48 89 F33795/B15

Ag. vend villa R+4 au bord de la RN 8, à Sour-El-Ghozlane. Tél.: 0777 67 83 36 - 0554 31 48 89 F33795/B15

Ag. vend villa R+1 à Bouira, Château-d'Eau. Tél.: 0777 67 83 36 - 0554 31 48 89 F33795/B15

TERRAINS

Ag. vd terrains 414 m2, 2 façades, Lapreval, Kouba, 8 300 u. nég. - 1 100 m2 Sebala, Draria, 8 u./m2 nég. - 350 m2, 2 façades, Bouscoul, Bouzaréah, 1 000 u. Tél.: 0771 54 43 41 F119953

Ag. vend lot de terrain de 6 172 m2 avec arrêté, création relais routier + station essence, au bord de la RN 8 à Sour-El-Ghozlane. Tél.: 0777 67 83 36 - 0554 31 48 89 F33795/B15

Ag. vend lots de terrain de 6 000 m2, 2 824 m2, 520 m2, à Sour-El-Ghozlane. Tél.: 0777 67 83 36 - 0554 31 48 89 F33795/B15

LOCAUX COMMERCIAUX

Part. vend ou loue hôtel neuf, luxueux, hauteurs d'Alger, 32 chambres, suites, piscine, confort, sécurité. Tél.: 0550 36 52 22 - 021 94 53 18 F119962

Vds boulangerie-croissanterie, très bonne activité, EPLF Aïn-Naâdja, Alger. - 0550 26 90 05 F119094

Ag. vend local commercial, 37 m2, à Bouira, en face cité U. Tél.: 0777 67 83 36 - 0554 31 48 89 F33795/B15

PENSION

Offre hébergement pour femmes sérieuses, Alger-Centre. - 021 27 29 58 F119952

NECROLOGIE

DÉCÈS

La famille Kaci de Ben-Aknoun (Alger) et d'Agraradj (Aghribs), parents et alliés ont l'immense douleur d'annoncer le décès, à l'âge de 88 ans, de leur cher et regretté père, frère, grand-père

Kaci Ouidir dit Ouyidir Ouheddad

un des nationalistes de la première heure pour le déclenchement de la révolution de Novembre 1954 dans la région des Ath-Jennad.

Il a été l'un des principaux auteurs à Agraradj-Tamassit des actes de sabotage lors du déclenchement de l'insurrection armée en cette zone d'Azazga, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954.

La levée du corps se fera aujourd'hui mardi 13 juillet 2010 à 11 h, à la cité Sidi-Merzouk (B.-Aknoun) et l'enterrement aura lieu au cimetière de Beni-Messous (Alger).

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

CONDOLÉANCES

Suite à la cruelle disparition de

Mme Bendiba Chahenez née Ould Zmirli

les familles Nadjem M'hamed, Driadi Abderrahmane, Radjef Salim, Rezgui Zakaria et Guergour M'hamed, profondément affectées par sa perte, présentent leurs sincères condoléances à la famille de la défunte, partagent sa douleur, compatissent à son chagrin et prient Dieu le Tout-Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

PENSÉES

Cela fait 7 ans, le 13/07/2003, que tu nous as quittés pour un monde meilleur, notre très cher et regretté

Bouzi Mohamed

en laissant un vide immense que nul ne pourra combler. Les êtres chers ne meurent pas quand on les enterre ; ils meurent quand on les oublie. La famille Mim et Bouzi de Tlemcen, Maghnia, M'sirda El Fouakka et Sidi-Bel-Abbès, son père Menouar, sa mère Rahma et son épouse Fadela, ses enfants Salim, Hichem, Ghizlane et Imane demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons.

F11010

Ta sagesse, ta simplicité et ta gentillesse, que tu as su inculquer à tes enfants, nous manques tant. Il y a déjà une année que notre père

Lakhdar Mohamed

nous quitta à jamais, laissant derrière lui un immense vide, une famille chagrinée et des souvenirs indélébiles.

En cette douloureuse circonstance, les familles Lakhadar et Chalabi demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

Que Dieu le Tout-Puissant et Miséricordieux l'accueille en Son Vaste Paradis.

Repose en paix, adorable papa.

Il y a des dates qui ne peuvent être oubliées. Pour moi, il n'y en a qu'une : le 10 juillet 2009, date de la perte de notre très cher père

Lakhdar Mohamed

La vie est dure sans ta présence, papa. Tu étais notre raison de vivre et notre soutien. Ni le temps ni les larmes ne pourront apaiser notre douleur. Tu es vivant dans nos cœurs. Nous ne pouvons oublier ta gentillesse et surtout ton sourire. Seule ma foi en Dieu m'aide à surmonter la douleur de ta perte.

Repose en paix, papa, paré de tout notre amour. Tu restes présent à chaque instant de nos vies. Je sais que tu veilles sur nous tes enfants et maman.

Ta fille Nabila.

F111488/B4

CARNET

CIRCONCISIONS

Les familles Taftichte et Abdelmoutaleb sont heureuses d'annoncer la circoncision de leur petit prince, le 13 juillet 2010

Mohamed Sadek

Tu nous as fait vivre bonheur et joie avec ton comportement espiègle. Alors, continue à le faire comme tu le fais si bien. En cet heureux événement, papa, maman, tes grands-mères, tes tantes, tes oncles te souhaitent une vie radieuse pleine de santé, de bonheur et de réussite. A tes 100 ans, inch'Allah.

Ton papa.

FÉLICITATIONS

C'est avec une immense joie que nous avons appris la réussite au baccalauréat de

Khelaf Saïda

En cette heureuse occasion, sa tante maternelle Zahia la félicite et lui souhaite d'autres succès.

La famille Assad, Karima, Nacéra et Rachida félicitent

Telhaoui Ibrahim

pour sa réussite au bac 2010 et lui souhaitent succès et bonheur. F119978

Bravo

Zakaria Nour-El-Islam Touati

pour ta réussite au baccalauréat année 2010, avec une bonne moyenne. Ton père et ta mère ainsi que ta sœur Djaouida et ton frère Oussama te félicitent et te souhaitent bon courage pour tes futures études. A d'autres succès inch'Allah. On est tous très fiers de toi. F119975

La famille et les amis de Monsieur

Mezhoud Hacène

et sa sœur ***Razika***

les félicitent pour leur obtention du baccalauréat année 2010 et leur souhaitent beaucoup de succès à l'avenir. F112890/B15

C'est avec joie que nous avons appris la réussite au baccalauréat de

Oustani Aymen

Ses grands-parents, ses tantes Amel, Mériem, Naïma, Nassima et toute la famille Benabid le félicitent et lui souhaitent un avenir des plus radieux et pleins d'autres succès inch'Allah. Bravo Aymen.

Papy Djamel et mamy Hassina qui t'adorent.

F39990/B11

A l'occasion de la brillante réussite au bac 2010 avec mention de notre très chère et adorable

Krache Kaouther

Ses grands-parents, ses tantes Leïla, Meriem, Naïma, Nassima et toute la famille Benabid la félicitent et lui souhaitent un avenir des plus radieux et pleins d'autres succès inch'Allah. Bravo Kaouther.

Papy Djamel et mamy Hassina qui t'adorent.

F39990/B11

Moh Djabri a l'immense plaisir d'annoncer le succès de sa fille

Djabri Fella

à l'examen du baccalauréat série sciences avec mention. En cet heureux événement, toute sa famille lui présente ses félicitations et la remercie pour le bonheur qu'elle a offert surtout à son papa et à sa maman Bravo, Fella.

F119229/B13

La famille Ouali de Tizi-Ouzou, parents, grand-père, frères, sœurs, oncles et tantes félicitent

Ouali Sylia

pour sa réussite à décrocher le bac et lui souhaitent d'autres succès dans son cursus universitaire. Tu es notre fierté.

F119228/B13

La famille Bouaouadja de Sétif a le bonheur de féliciter son fils

Bouaouadja Mohamed

pour l'obtention de son baccalauréat. En cet heureux et honorable événement, ses parents et ses sœurs lui souhaitent d'autres réussites dans sa vie. Elf mabrouk, Mohamed.

F39989/B11

Le Soir
PANORAMA

A fonds perdus

La honte : 2,6 sur 10

Par Ammar Belhimer
ambelhimer@hotmail.com

Par référence à l'Indice de perception de la corruption (IPC) établi par l'ONG Transparency International (TI) — qui correspond à une bien mauvaise note de 2,6 sur 10 —, l'Algérie se classait à la 111e position – sur 180 pays, en 2009.

A bien des égards, les experts scrupuleux et autres patriotes intègres (excusez ma nostalgie pour la période boumediéniste), œuvrant au retour d'une image de marque que notre pays ne retrouvera pas de sitôt au regard des tendances lourdes qui le traversent pour le moment, tous ont tort de se comparer aux pays scandinaves et autres Etats exemplaires du Nord.

Comme on ne peut comparer que ce qui peut l'être (unité culturelle, linguistique, religieuse et autres), l'actualité la plus récente en la matière fait de la Jordanie un bon exemple pour nous.

Un ancien ministre des Finances, ainsi que trois autres responsables jordaniens, poursuivis dans une affaire de corruption, viennent d'être condamnés à trois ans de prison ferme.

Adel Kudah, ex-ministre des Finances de juillet à novembre 2005 et ancien président du conseil d'administration de la Raffinerie de pétrole de Jordanie (RPJ), a été arrêté aux côtés de trois autres complices le 4 mars et leurs biens saisis, avant d'être inculpés «pour avoir reçu des pots-de-vin et pour abus de pouvoir» dans l'attribution d'un contrat pour l'agrandissement de la même raffinerie.

L'affaire concerne un appel d'offres lancé en 2009 pour la modernisation et l'agrandissement de cette installation pétrolière pour un montant estimé à 2,1 milliards de dollars.

Dans une récente étude, intitulée «Corruption, en Jordanie : Ce sont les mécanismes, pas les manifestations, qui comptent» (*), le juriste jordanien Obaidat Sufian passe en revue le dispositif juridique mis en place par son pays pour venir à bout d'un fléau dont l'existence semble structurellement attachée à notre identité commune.

«Les tentatives visant à contrôler la corruption au moyen d'enquêtes, de statistiques, de comparaisons entre pays, et en examinant ses manifestations ne parviennent pas à résoudre le problème principal, qui est que la corruption est inhérente au régime de l'Etat, notamment dans la législation et son exploitation par le gouvernement. Ce souci de l'enregistrement des manifestations extérieures de la corruption plutôt que de ses mécanismes sert finalement à le renforcer.»

Côté étymologie, l'expression arabe de «Fasad» (qui exprime la corruption) est le contraire de «Salah» (justice), et «Mafsada» (mal) est à l'opposé de la «Maslaha» (avantage).

On s'attaquera au fléau par la lutte (mukafaha) ou la confrontation (muwajaha). On dit généralement «lutte contre la corruption» (mukafahat al-fasad) – «face à la destruction» (muwajahat al-kharab).

En droit jordanien, comme dans nombre de législations arabes, la corruption prend plusieurs significations. En droit civil, un contrat entaché de nullité est décrit comme étant «corrompu». On recourt à la même expression pour désigner des produits ou une denrée alimentaire impropre à la consommation (Fasid). En droit pénal, la corruption est appliquée à l'éthique, la nourriture, les médicaments et l'offre et la demande sur le marché.

Les lois spécifiques à la matière «se contentent de décrire la corruption financière et administrative».

L'auteur soutient mordicus que dans nos pays, la corruption réelle est celle qui ronge la structure du régime au pouvoir et qui, partant de là, se propage dans la société.

Il soutient également — ce en quoi nous le rejoignons — que tout «bon Etat doit avoir une gouvernance démocratique» sans laquelle aucune action ne pourrait venir à bout de la corruption.

«L'État démocratique repose sur trois piliers : un système judiciaire indépendant dont le contrôle s'étend à tous, y compris à l'élection du parlement, un parlement qui est élu selon un système électoral juste, qui façonne le système politique que le peuple a légitimé, et un gouvernement exécutif dont l'autorité est en rapport avec sa responsabilité devant le Parlement, et dont tous les différents organes sont soumis à un contrôle judiciaire».

Ce repère est précieux. L'adopter force à dire que la corruption est, comme on disait jadis, «en dernière instance», une crise de gouvernance résultant d'une crise (ou absence) de la démocratie et de la primauté du droit.

«Comme la primauté du droit et la démocratie vont de pair, il ne peut y avoir aucune règle de droit sans démocratie pour le protéger.»

Le texte instituant la commission anti-corruption établit un dispositif de lutte contre la corruption financière et administrative, et attribue à ses membres des prérogatives de police judiciaire. Les objectifs énoncés pour cette structure sont de : «Garantir les principes de l'égalité, l'égalité des chances, la justice, la lutte contre la diffamation et le favoritisme (wasta)», ainsi que «l'utilisation abusive de fonds publics.» Pour le reste, il est fait référence au code pénal pour définir ce qui constitue la corruption.

Si l'enracinement de la primauté du droit est le seul moyen par lequel peut être éliminée la corruption, force est d'associer cette primauté à l'existence préalable d'un régime démocratique qui semble malheureusement faire défaut à ce petit pays frère.

Chez nous, on annonce depuis début février dernier un amendement imminent de la loi sur la corruption en vue, susurre-t-on à la presse, de «renforcer les mécanismes de contrôle des deniers publics et durcir les sanctions contre les corrupteurs».

A ce jour, de nombreux secteurs ont été éclaboussés : les travaux publics, l'énergie, les transports, la pêche, etc.

Lors d'une conférence de presse, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a annoncé publiquement que les ministres seront placés sous l'œil de la justice : «Chaque ministre sera entouré d'un juge», a-t-il affirmé — parallèlement à la mise en place d'une commission de lutte contre la corruption qui sera composée de conseillers juridiques (magistrats) placés au niveau de certains ministères et institutions économiques. Ces «incorruptibles» auront pour mission de veiller à ce que l'octroi des marchés publics se déroule dans le strict respect de la loi. Cette structure semble supléer«l'organe national de prévention et de lutte contre la corruption» — prévu par la loi n°06-01 du 20 février 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption — qui, quatre ans plus tard, n'a toujours pas vu le jour.

A croire les premières indiscrétions, c'est vers les banques que l'action semble se réorienter. L'amendement de la loi du 20 février 2006 introduira de nouveaux mécanismes au niveau des ministères et des banques pour mieux surveiller les transactions financières. Il s'agit de rendre effectives les enquêtes instituées par cette loi concernant «l'enrichissement illicite» d'agents de banque et les opérations d'octroi et de remboursement de crédit.

Au sens de cette loi, «les agents de la banque sont considérés comme des agents publics directement concernés puisqu'ils sont investis d'une fonction dans une entreprise publique». Concernant «l'enrichissement illicite», cette loi stipule que «tout agent de la banque qui ne peut raisonnablement justifier une augmentation substantielle de son patrimoine par rapport à ses revenus légitimes s'expose à des sanctions pénales sévères». Cette législation interdit à tout agent de la banque d'accepter d'une personne, un cadeau ou tout avantage indu, susceptible de pouvoir influencer le traitement d'une procédure ou d'une transaction liées à ses fonctions.

Bien plus que les mécanismes pratiques, c'est le système de gouvernement et, au-delà, son impact sur la société, qu'il incombe d'interroger. Le tissus social est gangrené par les corrompus et leurs valeurs : la puissance sociale se mesure aux relations, au favoritisme, aux passe-droits, bien plus qu'à l'investissement ou l'effort. L'accès aux privilèges, au luxe, au faste procure plus de respect que le travail honnête, tandis qu'une lecture (et un vécu) pervertie du discours religieux autorise à passer l'éponge sur les pires crimes commis par un simple voyage à La Mecque ou une fréquentation de la mosquée du quartier.

Sous cape, on murmure même que la ruse étant une arme de guerre, il est permis et licite de déposséder un Etat impie !

Autant dire que la lutte contre la corruption revêt une dimension multiple, culturelle, morale, éthique qui transcende les clivages politico-idéologiques pour mettre en avant le civisme, l'amour du travail, le savoir-faire et l'application à la tâche inscrite dans la durée, le savoir-être pour cultiver la bonne tenue, le bon exemple moral et la droiture, enfin le savoir-vivre qui interdit tout écart vis-à-vis de soi-même et de son prochain.

A. B.

(*) Sufian Obaidat, *Corruption in Jordan: It's the Mechanisms, Not Manifestations, that Matter, Arab Reform Initiative*, 23 June 2010.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Bons baisers de nulle part !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

Selon plusieurs journaux, Chakib Khelil serait en train de vendre sa propriété en France.

De gré à gré ?

Une gentille dépêche APS nous apprend gentiment que le procès d'Abderezzak El-Para et de Hassan Hattab est reporté à une date ultérieure. Le report du procès d'El-Para et d'Al Hattab est l'occasion à ne pas manquer pour rendre un hommage appuyé, l'hommage qu'il faut, un hommage grandiose, un hommage hommage aux deux plus célèbres fantômes que la grande et unique école de prestidigitation algérienne ait produits. On ne peut pas rester muet devant ces deux héros du vent que sont H'sissen et Le Para. On ne peut pas taire le tour de force qu'ils sont en train de réussir depuis quelques mois, voire quelques années déjà. Eh oui ! Qui d'autre que ces deux-là pourrait se voir recherché par tout ce que compte ce pays comme forces de sécurité et se terrer dans le même temps quelque part dans les locaux de ces services ? Je n'en connais pas d'autres. Remarquez, nous sommes une nation capable de prouesses incroyables dans ce registre et dans d'autres registres cousins. Ainsi, lorsqu'on réussit à séquestrer des ossements de martyrs de la révolution dans une cave humide de gendarmerie pendant plus d'un quart de siècle, ensuite, dissimuler deux squelettes vivants à l'opinion publique relève du jeu d'enfants. Sauf que les enfants, en théorie, ne jouent jamais à cacher des terroristes islamistes et à les juger ensuite par contumace ou à reporter leurs procès. Nos dirigeants adultes, si ! Ils y jouent ! Et les bougres de farceurs donnent même l'air de prendre leur pied intégral à ce jeu-là. Seulement voilà, si certains se tapent les cuisses de rire à dissimuler à nos yeux les deux plus insaisissables prisonniers d'Algérie, d'autres en souffrent. Terriblement. A commencer par ces pauvres ères censées surveiller El-Para et El-Hattab dans leur résidence… surveillée. T'imagines le quidam de gardien qui sert de la bouffe à deux zigs, leur fait la causette, joue aux dominos avec eux, leur ramène les journaux à lire et découvre, ensuite, qu'il a affaire à deux fantômes, deux mecs qui n'existent pas vraiment. Pourtant, lorsque ce même gardien revient chercher les plats de boustifaille, ils sont vides, et lorsqu'il veut remplir les grilles géantes des journaux, elles ont déjà été faites ! Bon Dieu ! C'est à devenir dingue, cette histoire. Et je n'évoque même pas ici le drame de l'épouse du gardien. Eh oui ! Imaginez un peu sa tête à la pauvre dame lorsque son mari lui jure que son boulot consiste à surveiller deux mecs que toute la presse du pays, ainsi que la justice déclarent en fuite, introuvables. Y a de quoi miner un couple, un truc pareil ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

PUBLICITÉ

Essalem
Optez "Magic" Optez Starlight
starlight
Essalem Electronics
Siège Social: Lot 34 Zone d'Activité "B" Bab Ezzouar-Alger. Tél.: 021 24 96 65 - 021 24 42 38/39 - Fax.: 021 24 43 32
Usine : R.N n° 16 La Rocade, Tébessa. Tél. : 037 48 31 26 - 48 35 93 - Fax : 037 48 38 87 - www.essalem-electronics.com
24 Mois